ISSN 0245-9507

N° 324 - 12 F
DÉCEMBRE 1990

le peuple breton



COREFF, UNE PME BRETONNE

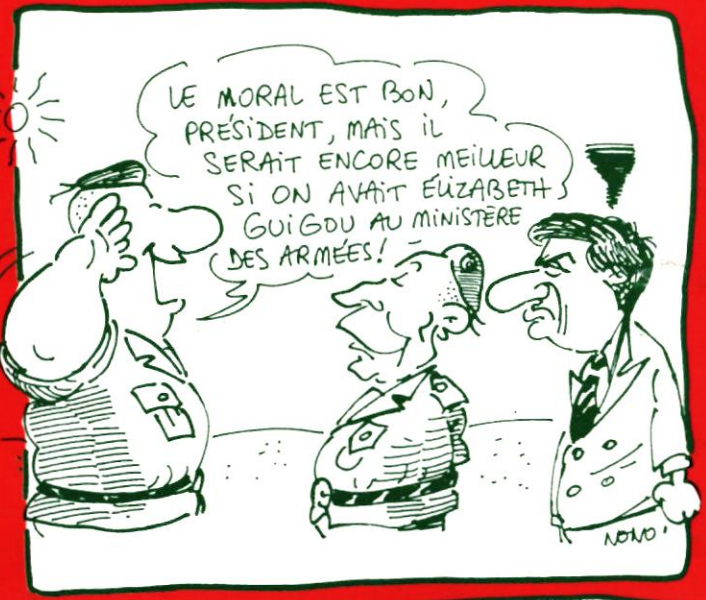
PLEIN FEU SUR UN CONGRÈS

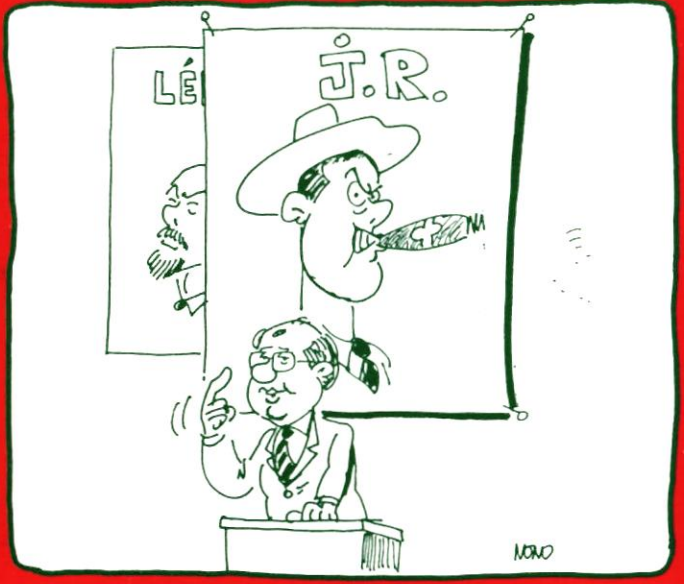
POBL VREIZH

NOVEMBRE 90...


DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ON DIALOGUE PEU...
BEURRE!


ANGOULÊME CAPITALE DE LA B.D.
TOUCHEZ PAS À BOUCHERON!
NONO


LE MORAL EST BON, PRÉSIDENT, MAIS IL SERAIT ENCORE MEILLEUR SI ON AVAIT ÉLIZABETH GUIGOU AU MINISTÈRE DES ARMÉES!
NONO


J.R.
NONO


CONTES DE PERRAULT
PERRAULT
NONO


LES FLICS HORS DE VAULX-EN-VELIN!
LES BEURS AVEC MOI!
¡ISRAËL HORS DE PALESTINE!
iraqi TV

SOUSCRIPTION

Une aide qui paie

Malgré l'absence des effets de la dernière relance des abonnés échus – elle a lieu en même temps que parait ce numéro –, nos électeurs nous ont plus aidés que l'an dernier, en assurant le financement d'un numéro un quart. Cette aide est nécessaire, vitale même : si nous envoyons quelqu'un « couvrir » un événement, un festival, photographier, si nous acquérons une documentation pour étayer une étude, tout ceci doit être payé (frais d'essence, d'hébergement, d'achats) et ce n'est pas le montant annuel de l'abonnement qui nous permet cette amélioration. C'est l'aide des *amis du Peuple Breton* qui nous le permet. Qu'ils en soient tous remerciés. Notre liberté, notre expansion est entre leurs mains.

Amis abonnés, quand vous voyez que le numéro inscrit sur votre bande et le numéro du PB vont coincider (ce mois-ci, le 324), réabonnez-vous et ajoutez un « plus » à votre abonnement. Trugarez deoc'h ! (l'anonymat est respecté sur simple demande).

Y. Ollivier-Henry, Plouha (80) ; J.P. Thiéry, Lorient (20) ; P. Gourdon (120) ; F. Favereau, Guingamp (30) ; E. Ballendras, Gugny (100) ; G. Christien (340) ; A. Le Bars, Grâces (20) ; L. Riou, Lannion (30) ; M. Bedard (50) ; C. Pellen, Nantes (80) ; M. Fievet, Arnouville (130) ; A. Le Priellec (20) ; P. Guillou, Roscanvel (30) ; A. Lucas, Brest (30) ; C. Jagu (20) ; R. Lostanlen, Carhaix (20) ; Harnois, Fougères (30) ; P. Le Cotillec (30) ; Y. Quéré (30).
Total 11e liste : 1.360 F
Total 1990 : 23.900 F

Fest-noz de la Toussaint

Gros succès à Plouézec, haut lieu de la contestation antinucléaire, pour le fest-noz de Toussaint qu'organisait la section UDB du canton de Paimpol. Particulièrement remarqués, les Chantous d' Loudia qui ont su créer, aux côtés des Brumans, de Morvan-Péron et de Thomas-Le Louarn, une ambiance chaude, chaude, chaude...

**24 heures sur 24 :
INFOS sur le MINITEL :
3614 - UDB (envoi)**

En guise de sommaire

L'événement, ce mois-ci, c'est *l'émergence de la notion de peuple breton* au Conseil régional et dans divers cénacles (p. 4-7), **juste au moment où le congrès de l'UDB affirme sa volonté de considérer la reconnaissance du peuple breton comme une base d'accord électoral éventuel** (p. 2, 9, 10, 11). **Nous donnons un large écho aux textes du congrès de Plestin, comme des lecteurs nous l'ont demandé, au titre de l'information due aux Bretons. *Gros plan* sur un PME bretonne, la COREFF à Morlaix** (p. 8), **après avoir dénoncé *les manipulations* pour tenter de faire admettre la région « Pays de Loire »** (p. 7). **Pobl Vreizh évoque l'actualité en général, outre le feuilleton de F. Péru** (p. 12-14). **INTERNATIONAL : l'Europe, le pays basque, le Moyen Orient** (p. 17-19) **après un Tro Breizh élargi** (p. 15-16). **En culture, le début d'une analyse de Pascal Rannou, qui compare deux monuments récents de l'histoire bretonne** (p. 20-22), **avant les nouvelles des livres** (p. 23-24) **et des disques** (p. 25). **Nedeleg laouen !**

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

- Souscrit un abonnement ☐
  un réabonnement ☐
  – tarif minimum : 120 F.
  – de soutien
  à partir de 140 F (1)
  – étranger : 150 F (1)
  – étranger par avion : 180 F (1)

  à partir de N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  – chèque postal (1)
  – chèque bancaire (1)
  – mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

80 salariés manifestent à Rennes

SICATEL : « Du travail à Dinard »



Comme on le voit sur l'article ci-dessus (OF du 18/10/90), les salariés de Sicatel qui fabriquait des téléviseurs pour « Pathé-Cinéma » et qui a déposé son bilan, ont manifesté à plusieurs reprises avec des banderoles sans équivoque : « Bretagne, 1er producteur de chômeurs ». Certains salariés avaient quitté LTT Lannion pour éviter un licenciement. Malgré les aides publiques, le passif est de 80 MF (3 fois moins que l'équipe de football de Bordeaux).

La reconnaissance du peuple breton, pourquoi ?

Coïncidences ?

31 octobre : Le conseil des ministres adopte le statut reconnaissant l'existence du peuple corse. Les 4 et 5 novembre, à Plistin (22), le congrès national de l'UDB demande la reconnaissance juridique du peuple breton et fait de cette reconnaissance l'une des bases de négociations pour les prochaines élections cantonales et régionales. Le même jour, au salon du livre breton, J.Y. Cozan, vice-président du Conseil général du Finistère, demande : « Pourquoi pas le peuple breton ? ». Le 6 novembre, 21 conseillers régionaux du PS proposent un vœu sur le même thème.

Du concret !

1986. Le 18e congrès de l'UDB adopte cette résolution : « La notion de Peuple Breton, désormais admise, doit être revendiquée ».

1990. Gagné ? Pas sûr. Certes les déclarations de M. Cozan (mais quel contenu donne-t-il au mot Peuple ?) et des élus socialistes au Conseil régional (mais quel contenu donnent-ils au mot Breton ?) sont des pas sur lesquels ils ne pourront jamais revenir. Mais nous craignons que le « débat moderne » reste un débat théorique. *Il faut donner tout de suite à ces belles déclarations une traduction concrète.* Par exemple, *une entité administrative* convenable qui ne peut être que la réunification de la Bretagne. Par exemple, *un mode de scrutin* aux élections régionales qui permette effectivement une représentation du Peuple Breton dans sa globalité. Et aussi, au-delà des mots, *une véritable capacité décisionnelle* qui nous permettrait par exemple de décider que nous conserverons nos gares marchandises, que l'hôpital de la 3e ville du Finistère continuera d'assurer un service public digne de ce nom, que notre économie ne sera pas soumise aux seuls aléas du tourisme, de jouer Pouldohan contre Loctudy, les distributions d'eau décentralisées contre les grosses compagnies fermières, l'exploitation familiale contre le modèle productiviste : l'autonomie contre la soumission.

Nous avons maintenu contre vents et marées la structure autonomiste qui permettra à nos députés et conseillers de traduire leurs paroles en actes, au prix il est vrai de conversions qui au point où ils sont désormais arrivés ne devraient pas leur poser trop de problèmes. Mais qu'ils se dépêchent parce que pendant qu'ils causent, Paris nous pompe.

Gageons qu'avec une UDB qui continue à peser de plus en plus lourd en adhérents et en voix, les choses paraîtront plus claires et plus concrètes et aux uns et aux autres et nous pourrons enfin aller vers les mesures concrètes dont les Bretons ont besoin pour leur avenir, face à une Europe qui sera sans pitié pour ceux qui n'auront pas de voix, pas de volonté, pas d'institution pour se faire entendre et pour prendre leurs affaires en main.

UDB

Contribution sociale généralisée :

Le bureau politique de l'UDB, tenant compte :

– d'une part des avantages à court terme de la CSG pour la grande majorité des composantes du peuple breton qui bénéficient de revenus modestes ;

– d'autre part des risques d'augmentation de cette contribution dans les prochaines années ainsi que de la moindre participation des entreprises au financement des prestations sociales ;

Relève les aspects positifs de la CSG dans sa forme actuelle, dans la perspective d'une refonte complète de la fiscalité directe et indirecte, sous réserve du contrôle de l'affectation et de l'utilisation des fonds par les partenaires sociaux.

A reculons peut-être, mais ils avancent !

Des avancées imposées par la pression militante et les faits :

– Qui aurait prévu il y a seulement quelques années la belle unanimité d'aujourd'hui autour de Diwan ?

– Comment expliquer que quatre mois après sa réponse négative à notre courrier de janvier 1990, le président du Conseil régional revienne sur sa position et accepte – conjointement avec les Pays de Loire il est vrai – l'idée d'une représentation directe de la Bretagne à Bruxelles ?

– Avions-nous tort de réclamer la suppression des départements, et donc des préfets ? En tout cas aujourd'hui c'est P. Mazeaud, du RPR, qui les déclare « obsolètes » et P. Méhaignerie, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, qui envisage leur disparition d'ici dix ans !

– Pour les militants que nous sommes il est réjouissant de voir que le débat sur la notion de « peuple breton » a quand même eu lieu au sein du Conseil régional.

Une assemblée régionale sans poids politique :

– Mais le débat a été escamoté, la majorité RPR-UDF et la minorité PS ayant préféré le facile consensus technocrato-régionaliste à une véritable avancée politique prenant en compte les mutations à l'œuvre dans l'ensemble de l'Europe.

– Comment s'en étonner quand on sait que l'institution régionale est considérée comme un « lot de consolation » pour recalés de la Chambre des députés et du Sénat.

– Réclamer davantage de pouvoir gestionnaire pour la Région suppose à nos yeux qu'elle s'affirme d'abord – ou à tout le moins en même temps – sur le plan politique.

– On en est si loin que les élus régionaux n'ont guère songé à dénoncer le couplage avec les élections cantonales qui minimise de fait l'importance de leur propre assemblée.

Il est tout aussi attristant que le vœu du Conseil régional, par son silence même sur la question, semble entériner la partition administrative de la Bretagne qui n'a pourtant pas été réalisée par Vichy et maintenue par Debré dans l'intérêt du peuple breton !

La nécessaire clarification :

– Concernant les forces non représentées à l'Assemblée régionale, nous nous étonnons que les Verts n'aient pas repris dans leur déclaration publique le principe adopté par le CNIR sur proposition de « I Verdi Corsi » : le droit à l'autodétermination pour tout peuple existant.

– A ceux qui ont repris à leur compte l'idée de « peuple breton » (fraction du PS, individualités comme J.Y. Cozan) nous proposons un débat public, organisé par les médias, pour établir le sens et le contenu que chacun donne aux termes de « peuple » et de « breton ».

H. Gourmelen

LE JOUR DE GLOIRE EST ARRIVÉ

Vingt et un membres du groupe socialiste au Conseil Régional de Bretagne (ils n'ont pas réalisé la synthèse ?) se sont félicités de la reconnaissance du peuple corse par le gouvernement.

Ils ont bien sûr déposé un vœu, ça ne coûte pas cher et ça peut rapporter gros, pour la reconnaissance officielle du peuple breton.

Le comble, c'est que ces défenseurs cycliques de la cause bretonne sortis brutalement de leur hibernation soient à ce point à la remorque des Jacobins dans un domaine où Mitterrand et Joxe sont pourtant rarement en pointe.

Mais il ne faut pas s'affoler, il y aura bien au Parti socialiste français une majorité pour rappeler que les deux régions ne sont pas comparables dans la mesure où la Bretagne n'est pas une île, contrairement à la France comme chacun le sait...

D'ailleurs, c'est bien connu, n'importe quelle décision concernant les peuples de France ne peut se prendre qu'en Ile-de-France...

Y.Q.

Rejoignez l'UDB

La reconnaissance du peuple breton : c'est vous qui l'arracherez.

Celles et ceux qui en rêvent en lisant un article sur la Corse ou le Congrès de l'UDB ne font pas avancer l'Histoire.

Une UDB dix fois plus forte, si. Rejoignez l'UDB !

Adressez votre bulletin d'adhésion à : UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex 01, en indiquant vos nom, prénom, adresse, et en joignant un chèque de 150 F.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Chiche !

Cumul

« Laurent Fabius a des idées ». C'est le titre d'un article de *Ouest France* du 7-11-90 consacré à l'absentéisme parlementaire de l'Assemblée nationale.

Au fait, le député européen Fabius Laurent a-t-il trouvé une solution à son absentéisme au Parlement de la Communauté ?

Parlement européen : 1er succès

L'amendement de compromis de 2 millions d'écus pour les langues et cultures minoritaires vient d'être adopté par le Parlement, en première lecture du budget.

Le groupe Arc-en-Ciel avait demandé un vote par appel nominal. Résultat : pour : 261 , contre : 3.

Ce résultat a été applaudi. C'est un signal très clair en direction du Conseil.

Dans le budget 90 : 1,1 million d'écus ; propositions de la commission Delors et du Conseil pour le budget 91 : 1 million ; amendement Siméoni accepté par la Commission de la jeunesse, de l'éducation et de la culture du PE : 3,1 millions ; amendement de compromis avec la commission des budgets du PE et vote en plénière : 2 millions.

Cela correspond presque à un doublement du budget de l'année précédente.

Les verts attendent

Le Conseil régional de Bretagne (B4) ayant adopté un vœu prudent – sinon pusillanime – sur l'identité bretonne, les Verts bretons se fendent à leur tour d'un couplet inspiré par le début de reconnaissance légale du peuple corse... et le congrès de l'UDB ! Mais ils déclarent *« attendre des propositions concrètes de la part des partis majoritaires au niveau de la Région et de l'Etat »*.

Et voilà escamotée la question, leurs propres positions sur l'existence et les droits du peuple breton. Allons, les Verts ! Ne soyez pas timides, dites-nous tout...

Suis-moi, beau lycéen...

Les yeux braqués sur les « 100.000 manifestants » de Paris, nombre de médias n'ont pas vu les 70.000 au moins qui ont préféré défiler en Bretagne...

Pendant ce temps, sans honte aucune, tous les partis qui ont exercé le pouvoir depuis quarante ans lorgnent avec concupiscence vers ces foules de jeunes électeurs d'aujourd'hui ou demain. « Regarde, ma jolie, comme je te comprends mieux que ces vieux cons ».

Autonomie, dignité, responsabilité, c'est vrai que des mots comme ça frisent la provocation...

Qui dit mieux ?

A Lorient, la mairie vend à 3.000 F le mètre carré des locaux qui servent de bureau à un expert comptable dans un immeuble du centre ville, datant du début du XVIII° siècle (un des rares bâtiments de cette époque à Lorient).

Si vous trouvez mieux ailleurs, dites-le nous !

Il est vrai qu'à Lorient, c'est pour les vieux bâtiments comme pour le socialisme. Seules la façade et les ouvertures ont de l'importance !

LU POUR VOUS

Nouveau MAGAZINE

La riche Capitale de Bretagne

C'est sous ce titre que le New-York Times, dans son édition du 17 Juin, présente Nantes et son histoire.



La tricherie d'Olivier Guichard a trouvé ses limites

Chacun sait que la région administrative des Pays de Loire a un problème d'image. Elle n'existe pas ou peu dans la tête des gens.

Ce trouble inquiétant, si près de 1992, altère gravement l'image et le rayonnement économique de Nantes.

Masquer l'évidence

Tout est dit dans cette ville bretonne, et tout y est fait pour masquer une évidence capitale : Nantes est la plus grande ville de la Bretagne, région maritime qui jouit partout dans le monde d'une image forte et positive.

Pour bien des étrangers et bien des Français, les Pays de la Loire c'est le jardin de la France, d'Orléans à Angers, en passant par Blois et Tours : autant de villes très attachantes et pourvues d'atouts qu'elles développent le plus naturellement du monde. Aucune d'entre elles n'a été contrainte par un joug étatique à oublier ce qu'elle fut ou (et) renier ce qu'elle est.

Olivier Guichard a durement lutté, sans relâche, contre la réalité bretonne qui gêne sa construction institutionnelle et les intérêts de classe qu'elle exprime.

Cette classe dominante, la haute-bourgeoisie parisienne, confortée naturellement par ses complices locaux, ne veut pas que la Bretagne réelle et la Bretagne politique coïncident, comme elle ne veut pas aussi que la Corse ou l'Occitanie... se développent.

Cela contrarierait les avantages fantastiques que cette haute-bourgeoisie a toujours tirés de l'hégémonie choquante de Paris (profits en tout genre, plus-values foncières substantielles, rentes de situation suprenantes...).

En ce qui concerne la Bretagne, Olivier Guichard (s')est chargé d'asseoir cette domination, d'abord en divisant la Bretagne, en l'amputant de son axe majeur de la Basse-Loire, puis en provincialisant Nantes, sacrée capitale administrative d'une pseudo-région et en s'efforçant de la banlieusardiser.

Tous les documents cartographiques montrent, de manière éclatante, la cohérence de la Bretagne à 5 départements et son corollaire, l'artifice de la construction territoriale d'Olivier Guichard.

Déformer la réalité

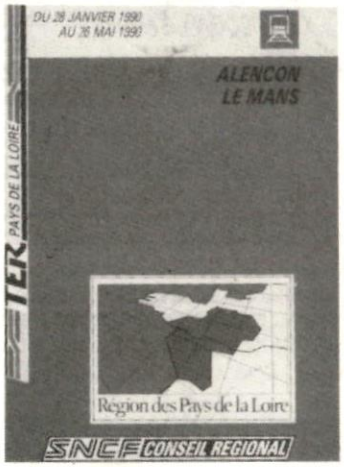
Contraint et soucieux de donner de la cohérence à un ensemble hétéroclite, il a choisi d'incruster sur tous les supports disponibles (1) une « aire géographique » dont les contours et la surface seraient déformés.

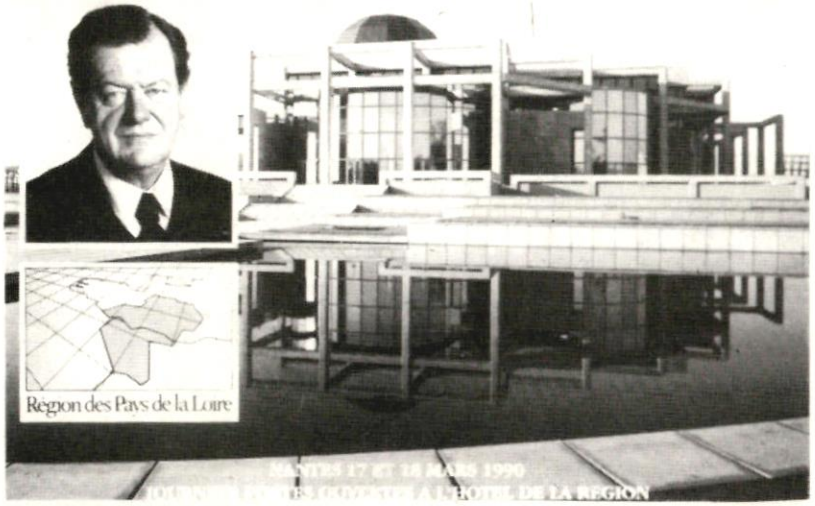
En agissant ainsi (l'homme est intelligent), Olivier Guichard a fait une brillante démonstration : sa « région » n'existe pas dans la réalité. Elle est tellement fabriquée qu'il lui faut truquer sa configuration réelle pour la rendre présentable. Elle est tellement artificielle qu'il lui faut avoir recours aux techniques du martelage publicitaire ou de la basse propagande politique, pour l'imposer aux esprits.

Bien sûr il peut plaider ! N'a-t-il pas le droit de préférer, au figuratif vulgaire, le surréalisme et d'afficher partout où il peut, ses goûts artistiques ? Tout de même, cette rotondité !

L'arsenal de la propagande

Et Jean-Marc Ayrault, que dit-il ? Et bien il promène généralement dans des discours son triangle d'or « Nantes-Angers-Rennes », discours où il est presque toujours question de la grandeur de l'Ouest.





Le baron s'affiche !

Ce triangle magique lui permet d'occulter l'existence des 3/5e de la Bretagne, rien de moins (2).

Jean-Marc Ayrault n'a donc pas vraiment contesté la situation actuelle, si détestable, ni proposé d'y mettre un terme.

Homme influent du PS et maire de nantes, il en a pourtant les moyens.

La falsification de l'histoire, le truquage de la géographie ne peuvent à l'évidence rapprocher deux hommes que tout sépare.

Tenez, le journal « Le Monde » dans son supplément Campus, daté du 14 avril 1990, parle de **match** dans un article intitulé : **La force des réseaux.**

Sa conclusion met en lumière « le match entre une figure montante du Parti socialiste, et qui n'entend pas rompre le fil avec l'Etat, et un baron du gaullisme qui a gardé le goût des grandes idées et de l'anticipation ».

Les lecteurs du « Peuple Breton » pourront, par ailleurs, se reporter à un article très construit signé par Olivier Guichard à la page 18 de la même publication. Il est intitulé : *« L'État doit développer l'autonomie des universités et respecter celle des régions »*. Autonomie ?

Pierre KERARNO

(1) Autocollants de propagande, horaires SNCF, encarts publicitaires, cartes de visite, carrosseries de car, flancs des voitures TER, encarts publicitaires dans la presse...

(2) Jean-Marc Ayrault a cependant cité le Morbihan comme réserve de clientèle potentielle pour une vraie ligne TGV à 300 km/h entre Paris et Nantes.

Des précisions... et des réflexions

On le lira en page 4, avant d'être masqué par les mouvements lycéens et le débat sur la CSG, un débat important a été lancé en Bretagne sur la reconnaissance du peuple breton. 22 conseillers régionaux bretons du PS ont proposé au Conseil régional un vœu sur la reconnaissance du peuple breton (voir encadré). Une partie de la presse a rendu compte de façon un peu confuse des conditions de ce vote, évoquant l'action de Ronan Leprohon, ancien militant de l'UDB et ancien directeur du « Peuple Breton », comme partisan d'un compromis avec la droite, menée par Champaud, qui ne souhaitait pas se prononcer. Pour éclairer nos lecteurs, nous donnons la parole à Ronan Leprohon, actuel conseiller régional PS du Finistère.



Deux anciens directeurs du P.B. au meeting de soutien à Diwan. L'actuel était dans la salle.

Le vœu socialiste relatif à la reconnaissance officielle du peuple breton

Le Conseil régional de Bretagne réuni en assemblée plénière les 5 et 6 novembre 1990 :

1. Note avec intérêt la reconnaissance par le gouvernement français de l'existence de l'identité corse se traduisant par la reconnaissance de la notion du « peuple corse » composante du peuple français ;

2. Note avec intérêt la volonté du gouvernement français de reconnaître aussi l'identité du peuple basque et par voie de conséquence la notion du « peuple basque » ;

3. Demande, en considération de la longue histoire de la Bretagne et de la vitalité culturelle, la reconnaissance officielle du « peuple breton ».

Signataires : Allio, Bouer, P. Bourges, Mme Boyer, Mme Darcel, Dollo, Gallais, Gaubert, Mme Gerretsen, Guihard, Guilloux, Kerdraon, Lareur, Mme Lebranchu, Leprohon, Le Roy, Mme Letellier, Meyer, Moreau, Pabœuf, Théaudin, Thomin (Briand, Le Menn et Le Pensec étaient absents).

« Lettre à l'actuel directeur du P.B. »

Chez Jean-Jacques,

Il paraît que des lecteurs du P.B. sont « étonnés », voire « indignés » par mes prises de position au Conseil régional de Bretagne, le 6 novembre dernier, lors du débat sur la reconnaissance du peuple breton. Diable ! Cela prouve au moins deux choses : ou une information insuffisante (car « Le Télégramme de Brest » était clair sur le sujet) ou une information mal faite (car la lecture de « Ouest-France » a pu, peut-être, prêter à confusion). Sauf bien sûr, pour ceux qui me connaissent.

L'actuel directeur du PB m'écrit « Est-ce que l'ancien directeur du « Peuple Breton » s'oppose au pas en avant que constituerait la reconnaissance officielle du peuple breton ? ». Non, cher Jean-Jacques, il ne s'oppose pas. Il s'oppose même si peu qu'il est fier, avec 21 autres camarades socialistes (eh ! oui : ils sont membres de ce PS qui trahit chaque jour la cause bretonne, c'est bien connu !) ; il est fier, dis-je, d'avoir déposé sur le bureau du Conseil régional un vœu demandant « la reconnaissance officielle du peuple breton ».

J'ai été rapporteur de ce vœu devant l'assemblée bretonne élue au suffrage universel direct et à la proportionnelle (encore des avancées dues au PS, soit dit en passant). Qu'ai-je dit à cette occasion ? Rien de différent de ce que j'ai toujours écrit dans les milliers de lignes que j'ai pu fournir au P.B. il y a quelques années : que la reconnaissance du peuple breton ne me gênait pas et qu'elle ne devait effrayer personne, car cela faisait référence à un peuple ouvert, historiquement bilingue, non raciste. J'ai cité les Bretons Kofi Yamgane, maire (socialiste) de Saint-Coulitz, et Makoto, cet écrivain bretonnant venu du Japon pour parler notre langue...

Mais j'ai dit aussi qu'il fallait éviter de déchaîner les passions dans ce domaine hautement symbolique et j'ai dénoncé ce vieil ennemi des progressistes : le nationalisme raciste, sectaire, aveugle ; celui que l'UDB m'a appris à haïr et que je vois malheureusement à l'œuvre, sous le masque de la démocratie retrouvée, dans les pays de l'Est. Car je n'aime pas les « libérateurs » de la Roumanie quand ils lynchent des citoyens roumains qui n'ont que le tort d'être hongrois... Non, je n'ai pas changé ! J'espère qu'il en est de même pour ceux qui lisent aujourd'hui le P.B.

La droite bretonne s'est opposée – elle le pouvait techniquement – à ce que l'assemblée régionale se prononce sur la reconnaissance officielle du peuple breton que nous avions demandée. Tout en admettant que si le Conseil constitutionnel validait la reconnaissance (par le pouvoir socialiste !) du « peuple corse » et du « peuple basque », on pourrait alors revenir sur le sujet.. Cependant la droite a accepté que nous réunissions l'unanimité des élus régionaux bretons sur un vœu qui ne devrait pas laisser indifférents les lecteurs du P.B. puisqu'il réclame – pour la seule région concernée – d'être en mesure « d'assumer l'intégralité de ses responsabilités par l'exercice de prérogatives et de libertés nouvelles conférées à ses institutions ».

Est-ce qu'on a bien mesuré l'avancée que ce vœu (unanime) représente ? C'est la première revendication pacifique d'une régionalisation non uniforme du territoire français, une vieille revendication de l'UDB, si je me souviens bien de la vingtaine d'années militantes que j'ai passées dans ses rangs. J'ai, je le crois, puissamment contribué à cette unanimité : la presse s'est plu à la souligner...

Décidément, il faudra bien se résigner : l'ancien directeur du P.B. reste Breton et fidèle.

Ronan LEPROHON
Conseiller régional socialiste de Bretagne

Une étape

Merci à M. Leprohon pour sa clarification

Tout depuis près de dix ans peut être imputé au P.S. au pouvoir : tant les avancées que les reculs (décret Fabius libéralisant les installations de bureaux en région parisienne).

Nous n'avons jamais nié les avancées telle la réforme régionale et nos rencontres avec G. Defferre, l'action de l'UDB et de R. Leprohon n'y avait pas été totalement étrangère !

Souhaitons que cette émergence de la question bretonne ne soit pas un feu de paille, même si l'on peut craindre que le libellé actuel du texte gouvernemental sur la reconnaissance du peuple corse ne se heurte à l'opposition du conseil constitutionnel. Il aurait fallu écrire que « le peuple corse est une composante de la nation française », et non « du peuple français », ce qui est absurde. Il semble que des juristes de la technostructure d'État aient tenté de faire échouer le projet en refusant la notion de « nation fédérative de peuples ». Notons aussi les élus PS qui n'ont pas voulu signer la motion : A. Hélias, J.C. du Chalard, J. Faucheux, P. Badouel et J.P. Hue, et que les quatre élus communistes n'ont pas voulu participer au vote. Sans parler d'une bonne partie de la droite qui voulait s'y opposer.

Effectivement, il est important de voir le Conseil régional de Bretagne (B4) demander plus de pouvoirs. Nous nous souvenons d'une déclaration d'Yvon Bourges, après son élection à la présidence, où il exprimait son souhait de voir la « région » ne pas prendre d'importance. Là encore, un vœu, c'est un début. On attend la suite !

(Suite page 17)

La Brasserie Coreff à Morlaix



Depuis quelque temps, nombreuses sont les manifestations culturelles et politiques bretonnes où l'on constate la présence du stand Coreff. Elle est devenue la bière bretonne, une boisson quasi nationale. L'histoire de cette entreprise artisanale installée à Morlaix, par sa recherche de qualité, s'apporte à celle de « La Cave Cidricole du Goëlo » (voir PB mars). Nous avons rencontré Christian Blanchard et François Malgorn, fondateurs de cette entreprise.

P.B. : Que significe ce nom : Coreff ?

En moyen breton, Coreff signifie bière, cervoise, le nom a été trouvé par Georges Jouin, le roi du kof ha kof.

P.B. : Mais la Bretagne ne possède pas de tradition en matière de bière ; comment vous est venue l'idée de vous lancer dans cette production ?

On ne peut pas dire qu'il n'existe pas de tradition de bières en Bretagne. Au début du siècle, à Morlaix existaient cinq brasseries ; une petite tradition existait donc.

C'est à la suite de voyages au Pays de Galles que nous avons découvert la bière traditionnelle. Fascinés par ce phénomène, nous avons ensuite rencontré Peter Austin, le père des micro-brasseries, et avons accompli un stage de six mois dans sa brasserie en Angleterre.

P.B. : Qu'est-ce qui différencie la Coreff d'un demi normal ?

La Coreff est un produit naturel conditionné sans ajout. Elle n'est ni filtrée, ni pasteurisée. Elle contient des levures et des tanins. Nous sommes une entreprise artisanale et privilégions la qualité sur la quantité.

P.B. : Pouvez-vous nous présenter votre entreprise, son environnement ?

Nous employons cinq salariés et produisons 2.300 hectolitres par an et progressons au rythme de 20 % l'an. 90 % de la bière en fûts est commercialisée vers les bars de la région. La plupart de ces bars (75) se trouvent à l'ouest d'une ligne St-Brieuc-Lorient. Le reste est vendu en bouteilles dans les supermarchés des cinq départements bretons. Concernant les bars, il y a un travail de ciblage de la clientèle à accomplir. Aussi, par exemple, chez Byn à Plouyé, nous savons qu'il y a une clientèle bretonne lors des passages d'artistes ; clientèle de notre créneau.

Coreff : fondée par deux anciens employés du Crédit Mutuel de Bretagne.

La bière ? c'est une boisson traditionnelle de Bretagne.

Il y eut jusqu'à cinq brasseries à Morlaix, rachetées ensuite par celle de Landerneau, elle-même absorbée – et fermée par BSN, qui s'est encore signalé récemment en fermant la brasserie de Chantenay (Kronenbourg). Ces brasseries avaient souvent leurs propres recettes. Depuis, il faut importer les bières sortant de l'ordinaire. En ce sens là aussi, l'expérience Coreff est un test...



P.B. : Il y a quelques années, la France a violemment protesté contre la loi de pureté allemande (concernant les bières), comment expliquez-vous cette attitude ?

Il faut savoir qu'en Allemagne les normes sont plus rigoureuses, plus élevées qu'en France. Les Allemands exigent des produits plus naturels, d'où une meilleure qualité. Il faut se dire qu'en France on y viendra également, notamment pour les normes concernant la qualité de l'eau, sujet d'une brûlante actualité.

P.B. : Votre bière est-elle en train de détrôner le chouchen ?

Je suis assez mal placé pour le dire. Je crois que le chouchen a eu une passe difficile mais maintenant il s'est renouvelé.

Propos recueillis par Hervé PERSON



(Photo M. Thersiquel, « Armen »).

P.B. : Justement, vous venez de parler de la clientèle bretonnante et artistique, quelles sont vos relations avec les organisations culturelles ?

Ce sont des relations de sympathie. Les gens sont contents d'avoir une bière bretonne qui renforce l'image de marque de la Bretagne. Mais nous n'avons pas beaucoup de moyens pour les aider. Il faut savoir que notre entreprise n'est pas plus importante que la boulangerie du coin. Néanmoins, nous faisons des prises d'annonces ; à Euroskol à Brest, on a fait un prix.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Analyse et bilan des années 89-90

Un rapport sans langue de bois

La Bretagne de 1990 diffère sensiblement de celle des années 1960, qui ont vu la naissance de l'Union Démocratique Bretonne. Nos précédents congrès nationaux ont déjà largement pris en compte cette évolution et celle de notre environnement général.

Ce changement s'est accéléré dans plusieurs domaines au cours des dernières années et singulièrement depuis un an sur le plan international. Certaines données de notre combat s'en trouvent modifiées, parfois profondément.

L'effondrement brutal du système communiste en Europe fait à l'évidence partie des changements majeurs, et les question qu'il pose rejoignent, dans le débat politique, économique et social contemporain, aussi bien intérieur qu'extérieur, celles qui sont liées à l'évolution de l'Europe, à la montée de l'extrême-droite et à l'émergence politique de formations se réclamant de l'écologie.

On ne peut aujourd'hui prétendre faire le point de la situation du peuple breton en fermant les yeux sur ce nouveau contexte et sur sa signification ou ses incidences dans divers domaines. Le présent rapport s'en tiendra évidemment, à cet égard, aux grandes lignes des constats et des réflexions de l'Union Démocratique Bretonne.

1 La situation économique

1.1 La faillite du bloc communiste contribue à délimiter plus clairement que jamais les pôles mondiaux de richesse et de développement, d'une part, et les vastes étendues périphériques, d'autre part, où la première des ambitions reste souvent, pour le plus grand nombre, la survie.

1.2 La longueur, l'âpreté et la faible productivité des discussions sur l'annulation de la Dette des pays non développés, comme les conflits ouverts ou latents autour des matières premières nécessaires au monde développé, jettent sur la réalité et la nature de ces frontières une lumière crue.

1.3 Les inégalités sociales tendent à s'aggraver.

1.4 Géographiquement, économiquement et politiquement, la Bretagne appartient aujourd'hui sans conteste au monde développé. Mais les tensions internes de celui-ci, aggravées en ce qui la concerne par l'inadaptation des structures françaises, l'y maintiennent toutefois, en dépit de solides atouts, dans une situation fragile, relativement marginale, et surtout dangeureusement passive.

1.5 En particulier, la dépendance économique de la Bretagne, illustrée notamment par la sous-utilisation chronique de sa position matitime, la met dans une position difficile pour tirer rapidement parti d'une évolution qui renforce l'axe lourd Londres-Rhin-Milan (...).

1.7 On peut noter que le souci de combler le « vide économique » de l'Europe centrale et orientale n'a pas tardé à renvoyer au second plan, durablement sans doute, le débat à peine ouvert sur le rééquilibrage de la CEE en faveur de ses régions périphériques.

1.8 On ne voit pas d'ailleurs comment, administrativement divisée et politiquement ligotée, la Bretagne pourrait, à court terme, contribuer à donner un contenu fort au concept d'Arc Atlantique (moins récent que sa dénomination présente), qui la concerne pourtant au premier chef.

2 La situation politique internationale

2.1 Marquée politiquement aussi par la désagrégation rapide du bloc communiste, la période actuelle ne consacre sans doute pas pour autant le triomphe final, et même durable, du capitalisme « libéral ». On peut au contraire penser que les transformations politiques en cours à l'est de l'ancien « rideau de fer » vont clarifier à tous les niveaux la perception des données socio-économiques réelles et faciliter, notamment en Europe, le développement de l'idée socialiste démocratique.

2.2 En particulier, à l'occasion du passage à l'économie de marché, les réponses apportées (ou non) au chômage, à la baisse du pouvoir d'achat, à l'accroissement et à la plus grande visibilité des inégalités, à la dépendance vis-à-vis des capitaux et organismes financiers extérieurs, ne manqueront pas de jouer un puissant rôle révélateur et sans doute fédérateur.

Il apparaîtra notamment que l'affrontement Est-Ouest dans le domaine économique s'appuyait sur une opposition fallacieuse entre Plan et Marché (en France, par exemple, 40 % du revenu national est socialisé).

2.3 Les « solidarités anti-impérialistes », dans la mesure où elles occultaient plus ou moins les problèmes de démocratie et de respect des peuples à l'Est, tout en faisant bénéficier le « camp socialiste » d'un préjugé favorable au moins implicite, renvoient dans l'immédiat leurs composantes non communistes à leurs propres forces, rarement décisives à brève échéance.

2.4 L'UDB, dont l'implication dans ces solidarités est restée plus intellectuelle que concrète, et n'a jamais bénéficié de contrepartie sérieuse, n'a rien à perdre à cette évolution, qui ouvre au contraire au combat breton de nouvelles perspectives.

2.5 C'est sans complexe que notre parti peut relever, parmi les causes de la faillite du bloc communiste :

L'absence de démocratie, et donc de contrôle du pouvoir ; la prédominance de « l'opportunisme d'empire » sur un véritable internationalisme ; la négation des faits nationaux dans leurs dimensions politiques, économiques et culturelles ; la gestion « ultra-capitalistes » des rapports de travail (pas de vrais syndicats), ainsi que des ressources et de l'environnement (non prise en compte du coût social des choix).

2.6 Il est juste toutefois d'ajouter que ces défauts ont pu s'épanouir d'autant mieux que la critique externe du système, à gauche, s'est largement censurée elle-même, attitude qui peut notamment s'expliquer : par la violence des réactions hostiles au développement de l'idée socialiste ; par la qualité et



La tribune pendant l'assemblée générale.

la sincérité initiales des engagements individuels dans la plupart des partis communistes.

2.7 Les efforts accomplis depuis plusieurs années par l'UDB pour s'intégrer à de nouvelles solidarités internationales, notamment dans le cadre européen (adhésion à l'ALE, présence permanente auprès du Parlement européen...) trouvent dans cette évolution une solide confirmation de leur bien-fondé.

2.8 Cette démarche n'exclut pas la conscience des contradictions qui peuvent exister à l'intérieur des nouvelles alliances, soit entre les formations représentant des peuples reconnus et/ou prospères et les autres, soit entre des formations dont les orientations politiques sont différentes. Cette conscience invite le parti à diversifier et enrichir encore ses relations (CONSEO, peuples récemment dégagés du système communiste).

2.9 La vigueur de la question nationale en Europe de l'Est ouvre précisément des perspectives d'extension de ces solidarités que l'UDB a déjà commencé à explorer (cf. Colloque du 16 juin 1990 à Nantes). Notre parti suit avec une particulière attention le changement de statut des nombreux peuples qui, de communautés minorisées, accèdent à une souveraineté intérieure et extérieure plus ou moins complètes.

2.10 L'UDB rejette au passage comme indécentes, de la part des Etats-Nations responsables des pires dictatures et de dizaines de millions de morts au cours du siècle, les craintes relatives au « réveil des nationalités », qui visent le plus souvent des petits peuples arbitrairement divisés ou minorisés par ces mêmes États-Nations.

2.11 Cette attitude me méconnaît pas pour autant les dangers d'affrontements inter-ethniques, ni les fièvres xénophobes ou racistes, jusque là camouflés ou contenus au prix fort, mais aussi attisés à l'occasion à des fins intéressées.

2.12 Elle invite à ce propos les dirigeants français à donner dans l'Hexagone l'exemple du respect des droits de l'Homme et des minorités, qu'ils préconisent si volontiers et à juste titre à l'intention des autres États.

2.13 L'évolution politique internationale atténue sensiblement les risques de conflits armés Est-Ouest, et a déjà facilité le règlement ou l'apaisement de diverses tensions localisées.

Ce contexte, favorable dans l'ensemble à la satisfaction des aspirations nationales des peuples d'Europe (entre autres), doit être consolidé par la dissolution des blocs et des alliances militaires, et par des progrès décisifs en matière de désarmement et de contrôle du désarmement.

Il est également favorable à la réaffirmation par l'UDB des liens entre libération nationale et libération sociale.

2.14 L'exploitation économique des ressources mondiales par une minorité des habitants de la planète se poursuit néanmoins avec des moyens et sous des formes variés : appropriation directe ou déguisée de ressources, ségrégation raciale ou religieuse, exportation de modèles culturels dévalorisants, corruption des dirigeants locaux, etc. Cette exploitation reste, pour l'UDB, un facteur essentiel et permanent de tensions (conflits armés, réactions intégristes) qu'il importe de dénoncer et de réduire au travers notamment des solidarités évoquées plus haut.

2.15 Il en va de même de la négation des nationalités, qui n'est pas l'apanage des pays développés, et qui crée un peu partout dans le monde des foyers de tension souvent associés aux précédents.

2.16 La réappropriation et la maîtrise de leur environnement a pris une place importante dans les aspirations des peuples. Cette évolution ne surprend pas l'UDB, présente sur ce terrain depuis sa création.

Les carences des partis traditionnels, la répulsion qu'ils inspirent à beaucoup, le caractère mondial de certains risques, les similitudes de situations d'un pays à l'autre, ont favorisé l'émergence d'un vaste mouvement politique d'inspiration écologiste, dont tout permet de penser qu'il y a un caractère durable. Ce mouvement, même s'il n'est pas exempt de tensions internes, est désormais assez solidement implanté en Europe occidentale, et devrait rapidement affirmer sa présence dans le reste du continent et au-delà.

Le caractère positif de certaines de ses revendications, en dépit de limites évidentes d'analyse, et sa relative ouverture aux aspirations des peuples d'Europe, ont conduit l'UDB à soutenir la liste « Verte » – sur laquelle Max Siméoni était en position éligible – aux élections européennes de 1989. La tendance des « Verts » à préférer la récupération des idées à la concertation a nui, jusqu'à présent, sauf cas exceptionnels, aux prolongements locaux de cette convergence.

3. La situation politique en France

3.1 Le retour au pouvoir d'un gouvernement socialiste n'a pas entraîné de rupture majeure dans la gestion de l'Hexagone, où les inégalités ont continué à s'aggraver : inégalités dans les revenus ; crise du logement social ; absence de solutions véritables pour les bénéficiaires du RMI ; développement de la précarité de l'emploi.

3.2 Le Parti socialiste français a poursuivi sa transformation en syndicat d'élus et de candidats rivaux, plus préoccupés des élections à venir que de l'amélioration en profondeur des conditions de travail et de vie de la population.

3.3 Ses divers courants sont d'autant moins enclins à occuper le terrain laissé libre à gauche par le déclin du Parti communiste que la contestation et la concurrence les plus vives qu'il rencontre sont celles de l'extrême-droite et des Verts, qui concourent toutefois – pour un temps ? – à assurer sa prééminence sur une droite classique elle-même menacée, divisée et dépossédée de son rôle de gestionnaire.

3.4 Protégées par un dispositif électoral qui défavorise leurs concurrents et nuit à leur renouvellement, les grandes organisations politiques traditionnelles souffrent ainsi d'un manque évident d'utilité sociale, aggravé par des scandales de divers ordres, liés pour la plupart aux « facilités » de financement qu'elles se donnent.

Les citoyens, et notamment les moins favorisés, se détournent d'un débat politique dépourvu de perspectives et désertent les bureaux de vote, quand ils n'apportent pas leurs suffrages à l'extrême-droite démagogique et raciste.

Expédients électoralistes ou redistribution interne d'étiquettes, les opérations du type « France unie » ne devraient modifier ni profondément ni durablement cet état de fait, même (surtout ?) si on peut y lire – notamment en Bretagne – l'esquisse de nouvelles majorités à forte composante « centriste », voire l'amorce d'un nouveau « MRP ».

3.5 Les avatars et rapprochements successifs des composantes de « l'autre gauche » n'ont pour leur part dégagé jusqu'ici aucune alternative crédible au « socialisme gestionnaire ».

3.6 La nouvelle situation à gauche peut en revanche s'avérer propice, avec le temps, à une recomposition du paysage syndical, sur le modèle nord-européen.

3.7 Cet environnement politique est peu favorable à une évolution rapide des structures de l'Etat français (...).

3.7.2 Si les lois Joxe comportent cependant des perspectives, au demeurant peu séduisantes, d'évolution du cadre régional, et démontrent au moins que ce dernier n'est pas figé, elles comportent surtout une forte dose de recentralisation, sous couvert de déconcentration du pouvoir au profit des préfets ;

3.7.3 L'aménagement du territoire a durablement cédé le pas à la logique à court terme des marchés. Les choix faits en matière de Trains à Grande Vitesse (TGV) ou de réorganisation de la région parisienne illustrent cette dérive ;

3.7.4 Plus intéressante pour la Bretagne est l'évolution envisagée du statut de la Corse, sous la pression d'un mouvement populaire qui n'a cessé de se renforcer. Les mouvements autonomistes de l'espace français dans leur ensemble y trouveront matière à valoriser leurs propres exigences et à nourrir une concertation dont les travaux de l'ALE et l'élection de Max Siméoni ont déjà récemment contribué à élever le niveau (...).

4 La situation en Bretagne

4.1 Économiquement, socialement et politiquement, la situation de la Bretagne reste largement conditionnée par celle de la France et par l'insertion croissante de celle-ci dans l'ensemble européen en cours de formation.

4.2 Le centralisme français et les pratiques économiques, culturelles et politiques qu'il a générées, continuent parallèlement à fragiliser cette situation, et empêchent la Bretagne de se mobiliser pour mettre en valeur ses nombreux atouts (...).

4.4 Sous la pression d'une fraction informée et souvent militante de l'opinion bretonne, certains thèmes d'intérêt majeur pour les Bretons sont néanmoins parfois pris en charge publiquement par tel ou tel représentant local de ces formations. Ainsi a-t-on pu en voir et en entendre quelques-uns se disputer la paternité du concept d'Arc atlantique (idée du Celib qui ne date pas d'hier !) et même rivaliser dans la défense des écoles Diwan...

Ces démarches ne vont évidemment jamais jusqu'à l'affrontement avec leurs amis détenteurs des vrais pouvoirs de décision dans ces domaines. Mais pour superficielles qu'elles soient, elles témoignent de l'existence en Bretagne d'une force de contestation et de proposition dont ces politiciens craignent la progression et l'autonomie (...).

Elles sont à cet égard un encouragement à l'action permanente d'un parti comme l'UDB et à celle de nombreux mouvements ou associations qui s'attachent à tel ou tel aspect de la vie en Bretagne.

4.5 Les nombreux combats qui ont jalonné les deux dernières années (affaire Cabon, émissions en breton, conditions d'enseignement du breton, Diwan, réunification, etc.) ont illustré par leur ampleur, certes variable, par l'écho qu'ils ont obtenu et par les succès qui les ont parfois couronnés, l'existence et l'intérêt d'une dynamique favorable au développement d'actions communes sur des thèmes spécifiques, mais révélateurs du degré de dépendance de la Bretagne.

4.6 C'est dans cet esprit que l'UDB a amorcé un rapprochement avec le mouvement Emgann, qui s'est concrétisé à l'occasion de l'élection du Parlement européen, et s'est poursuivi par diverses réunions ou prises de position communes. La lutte en faveur d'un statut de langue officielle pour le breton, l'animation du Comité breton antifasciste et antiraciste ont été d'autres occasions de contacts et de travail commun (...).

La conclusion n'est pas nouvelle, mais elle est limpide : plus l'UDB est forte, plus son alliance est recherchée, plus libre elle est dans ses choix, et plus ceux-ci peuvent aller dans le sens des intérêts du peuple breton.

4.8 Pour la première fois depuis 1978, un Congrès national de l'UDB peut précisément se réjouir d'un accroissement sensible des effectifs du parti (15 % en 1989), plus de 20 % en 1990 et concerne à des degrés divers toutes les fédérations.

Des sections sont créées ou réactivées.

Nos organes internes ont gardé ou retrouvé un rythme de parution régulier.

La situation de notre presse externe s'est assainie. Le 3614 UDB a porté son audience à plus de 18.000 consultations annuelles.

Notre accès aux médias reflète une activité accrue (présence dans l'ALE et au Parlement européen, tournée des Kurdes, colloque de Nantes, édition de nouveaux Cahiers du *Peuple Breton*, de tracts et d'affiches dans le cadre de campagnes à thème (Bicentenaire de la Révolution, Paris nous pompe...), travail des fédérations et des élus, etc).

Les propositions de l'UDB pour la Bretagne ont été actualisées après un travail collectif de plusieurs mois.

Des séminaires ouverts ont connu une participation intéressante.

Signe révélateur d'une image renouvelée, l'âge moyen des nouveaux adhérents s'est sensiblement abaissé (...).

(Bilan adopté par 94 mandats, avec 4 abstentions).

LE CONGRÈS DE PLESTIN : Un consensus pour l'ouverture et l'action

Après les résultats encourageants de la période récente, l'UDB axe son action sur quatre domaines privilégiés : le renforcement de l'outil UDB et de son audience, le développement des convergences au service du peuple breton, la préparation des élections cantonales et régionales, ceci supposant un effort important pour financer ces actions.

Congrès bien organisé. « Le Monde » lui-même l'a noté – congrès serein bien préparé dans les fédérations, les deux jours de Plestin n'ont pas donné lieu à déclarations théâtrales ou gesticulations, ce qui a amené dans « Ouest-France » le qualificatif discutable de « terne ».

Pourtant, après avoir fortement progressé, l'UDB s'est fixé l'objectif de 30 % d'adhérents en plus pour chacune des deux années à venir, objectif ambitieux peu conforme aux tendances lourdes de la société hexagonale !

Renforcer les solidarités extérieures et leur impact en Bretagne

Les rapports de forces actuels dans l'Hexagone et en Bretagne se matérialisent durement dans les domaines économiques, sociaux, culturels et politiques, où ils se traduisent par une marginalisation constante des intérêts, de l'expression et de la personnalité du peuple breton.

L'expérience montre qu'une lutte purement locale ne parvient qu'exceptionnellement à sortir d'une confidentialité qui la dessert aux yeux mêmes de ceux pour qui elle est menée.

Donner à notre combat une dimension internationale, c'est obliger les forces économiques et politiques qui se partagent le pouvoir en France à se battre sur un nouveau front, où elles ne disposent pas des mêmes avantages.

C'est donner en retour aux Bretons de nouveaux termes de référence, qui les aident à prendre une conscience plus exacte de leur situation et les portent à exiger le respect de leurs droits.

L'UDB, on l'a vu, dispose dans ce domaine d'un acquis et d'un savoir-faire non négligeables : il lui appartient d'en tirer un parti accru, notamment dans les domaines suivants :

– l'ALE Europe ; le Parlement européen ; l'ALE Hexagone ; les autres institutions européennes ; l'Europe au-delà des Douze ; les solidarités extra-européennes ; les contacts bilatéraux.

Développer les convergences au service du peuple breton

L'action internationale de l'UDB n'est pas une fin en soi, mais simplement un moyen d'exprimer des solidarités légitimes qui appellent au demeurant la réciprocité. Elle est un outil de pression sur le gouvernement français et par ses retombées en Bretagne, un facteur d'évolution de l'opinion bretonne.

Elle est aussi une nécessité, avec la mise en place du marché unique européen dont les implications sont importantes pour la Bretagne.

A ce titre, cette action internationale est bien un complément de l'action à mener sur le terrain, qui doit déboucher dans les deux ans sur une ouverture significative du débat public aux analyses et aux propositions avancées ou partagées par notre parti.

Cette ouverture implique, outre le renforcement de l'outil UDB, la contribution active du parti au développement d'une large dynamique d'union autour d'objectifs concrets, éventuellement limités mais significatifs, illustrant telle ou telle de ses propositions pour la Bretagne, en particulier celles relatives :

– à la reconnaissance juridique du peuple breton,

– à la réunification de la Bretagne,

– à l'emploi et à la formation,

– à la culture : en s'appuyant sur les premiers succès importants de Diwan, il faut aller rapidement plus loin dans l'enseignement (langues et histoire notamment), l'audiovisuel et plus généralement l'utilisation du breton dans la vie publique (signalisation, justice, etc.) qui doit être garantie par un statut de langue officielle.

– à l'agriculture : la crise actuelle, révélatrice de l'impasse où a conduit le système productiviste libéral, menace l'existence même du tissu rural, notamment en Bretagne centrale. Face à cette situation, une part importante du monde agricole, regroupée dans les syndicats progressistes, met en avant des mots d'ordre qui recoupent largement nos propres positions. L'UDB appuiera les convergences en faveur d'une agriculture plus autonome, plus économe, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement.

– à l'environnement : l'UDB développera une action suivie de communication sur les problèmes de l'environnement en Bretagne, en assurant la plus large diffusion à la brochure « Bretagne verte » : la Bretagne et les problèmes de l'écologie, en mettant en évidence les méfaits généralisés du productivisme appuyé sur la centralisation, en liant l'écologie à l'identité des peuples et en soutenant les minorités nationales, notamment celles des Etats du Tiers-Monde, qui paient le pris le plus élevé à la crise actuelle. L'action écologique de l'UDB se fera en liaison avec toutes les associations et les organisations sensibilisées à ces questions en Bretagne et au-delà afin d'organiser la mise en place d'un **Plan Ecologique Breton** le plus tôt possible. Ce plan devra être intégré à l'aménagement du territoire.

– à l'aménagement du territoire dans ses diverses dimensions (ex : Arc Atlantique, en concertation avec l'ALE : le SNP, le Plaid Cymru, EA, le Partito Gallego...).



L'informatique facilite la saisie immédiate des amendements.

– à la paix, au désarmement et à la défense des droits de l'homme : hostile depuis ses origines à la militarisation de la Bretagne, l'UDB, dans le nouveau contexte international, marqué par la forte réduction des tensions Est-Ouest, participera aux actions convergentes nécessaires à la réduction des dépenses militaires, au désarmement, à la dénucléarisation.

La concertation avec les mouvements politiques, syndicaux et associatifs ouverts à la dimension économique et sociale du problème breton et/ou aux dimensions bretonnes des problèmes économiques et sociaux sera, à cette fin, une préoccupation constante au cours des deux années à venir.

Préparer les élections cantonales et régionales

L'UDB sera naturellement présente aux prochaines élections cantonales et régionales. Celles-ci passent par des alliances claires qui auront pour base :

– la reconnaissance du peuple breton, de ses droits culturels et de sa vocation à l'autonomie dans le cadre de la Bretagne réunifiée.

– la lutte contre les inégalités croissantes de la société et contre les atteintes portées à l'environnement, fruits du « libéralisme » économique et du productivisme libéral comme du productivisme étatique.

– la solidarité avec les peuples les plus démunis, et avec ceux dont l'existence et/ou le droit à l'autodétermination ne sont pas reconnus.

Une convention nationale se prononcera en temps opportun, sur la suite à donner à ces contacts.

L'ensemble des décisions a été adopté par cent mandats et deux et quatre abstentions. Cela montre la détermination des militants sur les points qui précèdent, qui impliquent une large ouverture pour mieux défendre les Bretons.



Présentation des candidatures au bureau politique.

POBL VREIZH

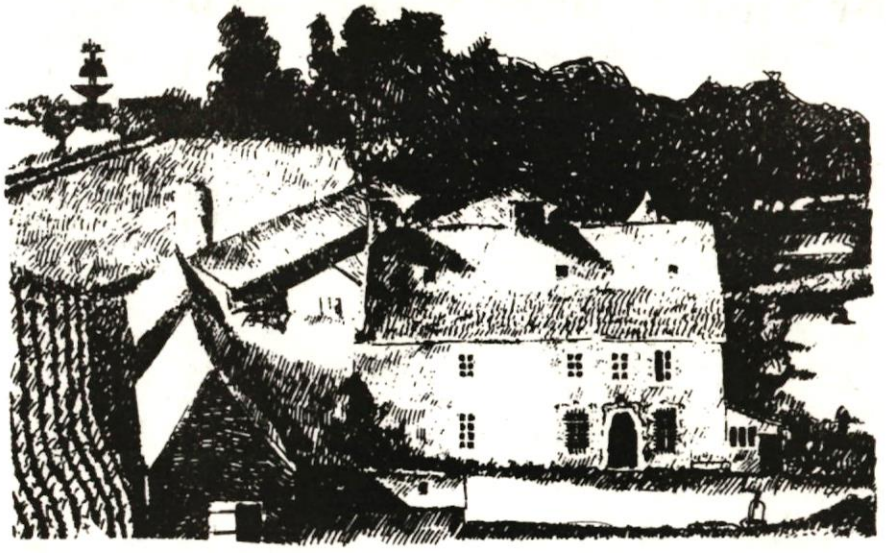
Glizh-Arc'hant

Romant-kazetenn gant Fañch Treger

eil lodenn

Trizekvet rann

Trouz war ar maez adarre !



Gwelet mat a rit tudoù n'eo ket posupl lezel an traoù da vont evelhen ! A-hend-all ne vo ket ken a venajerien e Breizh a-benn ugent vloaz amañ. Ret eo deomp ober un dra bennak diouzhtu.

– Ya, ya diouzhtu eme an hanterkant a labourerien-douar yaouank deuet d'ar Vodadeg da Blouarmel ur meurzhvezh da noz a-raok Gouel an Hollsent.

– Ale ! deomp da Lanleger da welet an eilprefed neuze eme Yann, rener sindikad ar venajerien yaouank.

Hag int gant o gweturioù war hent Lanleger. Noz-teñval e oa ha war an hent glebiet gant glav a-bil an diskar amzer e rede daelioù rous-ruz distaget gant an avel.

A-benn ur c'hard eur emaint e Lanleger dirak kael an Isprefedi. War o goulenn en teu an eilprefed da gomz gante. Displegañ a reont dezhañ neuze ar penaos hag ar perak : Ar prizioù o tont war draoñ dalc'hmat. Priz ar c'hig moc'h, priz ar c'hig leue, priz al laezh e-keit ha ma ya war greskiñ prizioù an temz, ar binvioù, ar boued loened...

– Ne c'hell ket an traoù kenderc'hel evel-se, Aotrou, eme Yann d'an eilprefed. A-hend-all e vo ret d'ar venajerien disterniañ. Den ne asantfe labourat evit netra. Ha ma tistern ar venajerien en em gavo ur bern tud dilabour er c'horn-bro rak a-drugarez d'al labour douar e vez krouet meur a implij. Ma ya al labour douar da goll e vo treut ar peuriñ gant ar vicherourien hag ar goñversanted a vev war ar maez.

– Kompren a ran ervat ho trubuilhoù eme an eilprefed rak me ivez a zo diouzh ar vro. Kas a rin ko klemmoù d'am mistri.

– Goulennit gante, eme Yann, cheñch penn d'ar varzh anez da se e vo trouz war ar maez a-raok pell. Arabat lezel produioù Broioù ar Reter da zont da veuziñ ar marc'had amañ padal e teu reolennoù ar marc'had kumun da vezañ strishoc'h-strishañ evidomp-ni. Deuet eo hemañ da vezañ ur wask da vreviñ menajerien Vreizh, dreist-holl ar saverien loened !

Lârit d'ho mistri, eme Yann, ez omp sammet gant an dle, gant an tailhoù war an douaroù, kaset da baour gant daou vloaz sec'hor, diwaded gant ar var varc'hadourien temz, ar varc'hadourien boued ha louzou evit al loened.

Lârit dezhe n'eo ket posupl ken da dud yaouank stummet war ar vicher labourer-douar staliañ en ur menaj. Re a arc'hant ez eus ezhomm ha re ger e koust amprestañ arc'hant en deiz a hiziv.

Lârit dezhe ne fell ket deomp e vefe gouestlet Breizh d'an douristelezh hepken. Ne fell ket deomp e vefe lezet an douaroù da vont da fraost. Ne fell ket deomp gwelet an drez, ar spern hag al linad o vountañ e-lec'h ma 'z eus bremañ trevadoù kaer. Ne fell ket deomp e vefe gwerzhet hor tiez feurm d'an estren, Saoz pe Izelvroad, padal e ranko hor bugale mont da glask labour e-maez ar vro evel gwechall.

– Kompren a ran ho kudennoù eme an eilprefed, ober a rin ma seizh gwellañ evit reiñ da c'houzout uheloc'h e peseurt stad truezus emañ al labour-douar hiziv an deiz e Breizh. Kas a rin keloù d'ar gouarnamant a-benn arc'hoazh. Deuit d'am gwelet pa garfet, kenavo deoc'h !

– Kenavo deoc'h, Aotrou, eme ar venajerien. Hag int da vont a-raok buan ha sioul evel ma oant deuet. En ur vont e-barzh an oto e lâras Paol ar Sidaner eus Glizarc'hant d'e gamaladed :

– An eilprefed, emezañ, a welo ac'hanomp marteze buanoc'h evit en deus c'hoant !

– Bremañ, eme Yann, deomp betek burev an depute. Hag int da bignat en o gweturioù ha da gemer hent ar Marc'had-lec'h, ur blasenn e krec'h kêr. Eno emañ burev an depute. Un eur diouzh ar beure eo. Evel-just an depute n'emañ ket o labourat d'an eur-se. Dre ma eo serret an traoù e ya drouk e darn eus ar venajerien. Gant tammoù paper tennet e-maez eus ar poubelennoù e c'hwezhont un tantad er porzh goude bezañ divarc'het an dorioù bras a serr ar porched. Liwan a reont ivez enskrivadurioù war ar mogerioù evit diskouez ez int tremenet dre aze. Lod o dije bet c'hoant d'ober muioc'h a freuz hag a reuz met neuze Paol ar Sidaner en deus savet e vouezh.

Furoc'h eo mont d'ar gêr bremañ, emezañ. Arabat drailhañ traoù. N'hon eus mann da c'hounit o trailhañ traoù. Ar c'hontrol bev an hini eo. Sevel a raio an dud all a-enep deomp. Gwelloc'h eo mont d'ar gêr bremañ. Diskouezhet hon eus e oa drouk ennomp ha peadra a zo.

Ha ma vez ret e tenimp en-dro. Evit hiziv eo gwelloc'h mont d'ar gêr. Kenavo deoc'h, aet on...

(Da vezañ kendalc'het)

Ar Stadou-Unanet lavaret Amerika

N'on ket aet gwech ebet d'an tu all eus ar Mor atlantel met bevet em eus e-pad ur bloavezh e-touesk an armeadoù amerikan evel un implijad disoudard evit trein ar galled e saozneg. N'am eus ket sonj c'hoari gant an amzervezh-se peogwir eman pell ha kalz a draoù o deus chenchet abaoe. Koulskoude eo dav sklerijennan spered an dud. Prest int da weled ar Stadoù-unanet evel ma vefent ur skouer-vat, evel ma vefent ur « baradoz war an douar ». Hag e karfent mont da chom e-barzh levezonet ma 'z int gant ar meuleudioù staget gant meur a dra (muzik, dansoù, filmoù, kavadennoù, kannenoù hag all). Ha da heul ez eus abegoù a bep seurt da gaozeal ar saoz-amerikaneg – dreist-holl e Pariz – evit « brudan » ar marc'hadurezhioù n'int ket komprenet gant ar selaouerien a deus ankouaet o saozneg abaoe pell amzer 'zo.

Ne fell ket din meskan an holl bobloù eus Amerika an Norz (Amerindianed, Kanadiz, Meksikiz) hag ober an hevelep tra gant Amerika-Kreiz hag Amerika ar Su. Ar Stadoù-Unanet n'int ket an Amerikaned nemeto. Kinnig a ran un anv all implijet gant ar Saozon : « Yank, Yankee » evet un den, « Yanks, Yankees » evit ouzhpenn unan. Ar pezh a ra « Yankad, Yankiz » evit ar vrezhonegerien. D'ar yezhourien rein a barn... Sellomp asamblez ouzh nerzh divent ar Yankiz.

An aour ha Tier-Marc'had an arc'hant

Ar re gozhan o deus dalc'het sonj eus ar « Plan Marshall » a skoazellan an holl vroioù aet e-barzh ar brezel-bed diwezhan. E-pad pell eo bet an holl vroioù-se da vout dleourien eus ar Stadoù-Unanet, nemet Breizh-Veur he deus nac'het kaout arc'hant digant ar Yankiz, hag a zo bet hir amzer, da chom hep debrin magadurioù 'zo. Evel-se eo bet bras an stokadoù-aour en o gavioù betek lakaat an dollarioù da gemer plas an aour. Kounnaret de Gaulle en doa goulennet grons chench an dollarioù-se dalc'het e Bank Bro-Frans ha rein en o flas an aour dleet. Digresket eo breman galloud at Stadou-Unanet met e chomont atav perc'henn eus stokadoù-aour ar re vrasan. Gwelet evez priz ar moneizioù hervez priz en dollar. Memez mod e vez priz ar marc'hadurezhioù a tremen dre al lodennoù-kapital prenet pe werzhet hervez an tier-marc'had. Selaouit ar c'heleier skignet dre Frans-Inter da un eur goude kreizteiz. Ne zigouez ket alies pa n'eo ket komzet a-zivout prizioù Wall-Street evit displegan abegoù ar c'hresk pe an digresk e Pariz.

Ar CIA (Central Intelligence Agency)

Petra eo ar CIA. E brezhoneg e vefe « Burev-Kreiz an ditourioù » a servij kentoc'h er-amez eus ar Stadoù-Unanet gant ur « budjet » prizachet war-dro 25 miliard a zollarioù. Un dra dister evel ma welit. Da belec'h e ya en arc'hant-se ! Da galz a draoù : evit paean dispac'herien, irienerien, torfedourien seul gwech ma 'z int a-enep d'ar brasan gounid. Dalc'hit sonj eus Somoza o vevan eurus et Statoù-Unanet, dalc'hit sonj eus Salvador Allende lakaet da vervel gant tud a-enep dezhan ha paeet gant ar CIA, dalc'hit sonj eus Fidel Castro taget gant an enep-dispac'herien o tont eus Florida, dalc'hit sonj eus Daniel Ortega bountet er-maez a-benn ar fin gant tud sikouret gant ar CIA. N'omp ket evit gouzout petra a zo bet a-drenv Bro-Bologn, ha broioù ar Reter a-raok troin da « lezenn ar marc'had ». Kaset eo bet arc'hant e godelloù tud 'zo. Piv a larfe deomp ma n'eus ket dollarioù e chakotoù Fransizien 'zo ?

Implij ar Saoz-Amerikaneg e Stad-Frans

Aze eman an tu d'en em c'houlenn petra a gas an dud da ledanan ar saoz-amerikaneg ? N'eo ket deuet gant ar c'hiz. Ne gare ket ar bobl kleved kanan en ur yezh ne oa ket komprenet ganti. Evel-se e oa e penn kentan. Pa kanen e brezhoneg a teue keuz d'ar selaouerien : « Ne gomprenomp netra ». Un didammall gwir pe faos hag un dispriz staget da heul. Koulzkoude ne oa ket an dud a-enep d'an estranjourien. Prest e oant da gleved kanaouennoù brav. A-benn an diwezh e voe komprenet ne oa nemet ar saoz-amerikaneg pe ar saozneg nemeto a gonte ha nebeut eus ar yezhoù all. Pegement o deus resevet Drucker, Foucaud, Sabatier evit lakaat re alies kanaouennoù harvez stumm an Angled-Saozon. Pegement o deus resevet marc'hadourien Bariz evit brudan o zraoù da werzhan ? Pa gomzan a-

Ma ne m'oc'h a du gant ar pennad-se skrivit e brezhoneg !

zivout an dra-se e lavar ar re yaouank ez eo dav plegan d'ar c'hiz. Pegen digalon int ! Daoust hag ez eo evelse ar yaouankizoù ? Doanius eo.

Ar pezh a zo risklusoc'h e vez ar filmoù troet e galleg gant pouez-mouez ha geizoù na zigouez ket gant doareoù en Europiz. Un druez ma ra ar sellerien evelte. Prest e vo milionoù a dud da respont d'ar bruderezh politikel, ekonomikel klasket gant an « trustoù ». Met lavaret em eus an dra-se c'hoazh.

C'hoariadenn ar c'hostezennou politikel

Fougeal a ra ar Yankiz war gein ar gomunourien, euzhadennoù evite ; peogwir n'eus nemet ur gostezenn nemetan e-barzh ar pezh a oa anvet Unvaniezh soviedel. Daoust hag ez eo gwelloc'h an traoù e-barzh ar Stadoù-Unanet ? Mar sellomp pizh ouzh ar div gostezenn nemeto : hini ar Republikaned, hini an Demokrated, peseurt « diferans » ez eus kenetrezo ? Un divinadenn evidomp, Europeiz. Emaont evel lienach gwenn-kann ha lienach gwenn-erc'h, e-kenver ar renadur klasket gante. Difennet eo ar c'hostezennoù politikel all : ar gomunourien evel-just hag ar re a zo gwelet tost oute. Dalc'het hon eus sonj eus « chase ar sorserezed » a gasas re Rosenberg d'ar marv gant ar gador « elektrik ». « Chase ar sorserezed » a gendalc'h disehan.

N'hellont ket ober an disparti etre ar mad hag an divad

Dichadennet int e lavaront. Dirollet int kentoc'h d'am sonj. Gwir eo e chom tud a zo stag da gredennoù a bep seurt adalek ar re leur a furnezh betek ar c'hredennoù diskiant. Met penaos derc'hel ul linenn eeun pa n'eus nemet loustoni en-dro dezho. Daoust hag ho peus dalc'het koun eus ar c'hardinal amerikan erruet e penn ti-bank ar Vatikan ha distroet evel ur beleg bihan d'ar Stadoù-Unanet goude skraperezhioù mezhus. N'eus nemet touellan, lazhan, skrapan, en em baran etre paotred, etre merc'hed ha c'hoari koukoug a-hend-all, diskouez traoù hudur... Evel-se eman ar frankiz hep harzoù.

An dilabour, Ar Genskoazell

N'eo ket gant ar Stadoù-Unanet e vo dav klask skouerennoù eus sikour d'ar re reuzeudik. Miret da netra eo ar skoazell-Stad. Pa meus klasket niver an trimiziadoù a gonte evit kaout un leve diouzh ar reizh, pevar miziad a vanke din : ar re dremenet gant an armeadoù amerikan. Ne oa ket goulennet ur skodenn d'ar mare-se evit kaout ar retred. Eurusamant evidon, muioc'h eget ar c'hont am boa. Gouzout a ra ez eus ur c'honvers a ginnig ul leve hervez ar skodennoù paeet a-vareadoù resis. Un tamm mat a arc'hant a chom etre daouarn ar gonversanted-se, evel ma ouezit.

Dregantadoù an dud dilabour ne vez ket gwashoc'h eget en Europa, met an niver-se a ra milionoù a labourerien abalamour d'ur boblans a gont tost ouzh 300 milion ha c'hoazh ne vez ket jedet ar micherioù disonest graet gant →

Geriadur an Anviou Loened Mor

Gant Alan-Gwennog Berr 1990 pj197
Emgleo Breiz Brud Nevez No ISBM 2-86775-087-3

Setu ur geriadur all nevez deuet er maez gant anviou loened mor. Wardro 7500 ger brezhoneg a zo ennan gant an droidigezh galleg. Nevez zo ez eus bet labourat kalz war geriadurioù brezhoneg dreist holl evit Divan. Dont a ra levr A-G Berr war-lerc'h hini Per Denez 1980-81 savet diwar rann yezh Douarnenez. Evel just n'eo ket staget heman ouzh rann yezh ebet ha setu e tlefe sikour an holl vrezhonegerien. Perak eta ec'h on ken desevet gantan. Meur a dra a zo da dammall d'ar geriadurig man :

1. Da betra e talvez an niverenn stag ouzh an droidigezh galleg ? N'eus netra er penn kantan al levr da al lenner. Perak e kaver 427 gant ar ger kentan er geriadur ?

2. Perak e kaver memes ger div pe der gwech ? p. 5 aguillet, -enn orphie, aiguillette 292 × 3 ; p. 25 bronnen vor, vor -nou anémone de mer 18 × 2 ; p. 98 leogenn, -ed loche de mer × 2 ; p. 153 stered bihan gwenn ophiure blanche 209 × 3.

3. Ne ouier ket pelec'h eo bet dastumet ar gerioù, et yezh gomzet hepken, er yezh skrivet hepken pe en eil hag eben. Ma teu ar gerioù deus ar yezh skivet sur e vije bet dleet ober an dibab war an doare-skrivan.

Evezhet eo al lenner eo bet savet ar geriadur gant sikour un urzhiadur pe ur c'homputer ma karit. D'am sonj n'eus gwelloc'h mevel ebet eget an uzhiadur, ne ra nemet pezh e vez laket d'ober.

Danvez ur geriadurig mat a zo aman. Domaj eo bet savet gant kement a brezh hep kemer amzer da zisklerian penaos eo renket geriou, ha, maz eo stummet ar geriadur en-dro d'ar rannyezhoù, pelec'h eo bet dastumet ar gerioù.

Koustan a ra arc'hant da sevel ha da embann levriou ha geriadurioù. N'eus c'hoazh geriadur brezhonek ebet henvel diouzh al Larousse pe ar Robert ha savet gant tud ar vicher. Marteze a c'hellfe SKol Uhel ar Vro skoazell ar sort labour-man ha rein d'ar vrezhonegerien ar geriadur klok a vank dezo.

Janig Bodiou Stephens
Cardiff Bro-Gembre

Gweledigezh Vision

Yann-Ber Kammoc'h
ged
Monig Loosen-Baron

Racines pour demain
ha Kevredigeh Bro-Ereg

e gas kemenn deoh, ged plijadur, éma deit er ér-méz er livrig-dorn

« GWELEDIGEZH »

tennat diar tresadenneù Monig Loosen-Baron, kempennet aveid dougein bri de werzenneù Y.B. Kalloh.

Diskoeit e oé bet en obéreù-sé é Iniz Groé en arbenn a 100 vet tro-blé Gânedigeh Bleimor é Gourhelén 1888.

En diskoéhadur en-des, a-houdé, baléet é mar a gér é Breiz ha dré er Bed :

– guélet é beté Breiz : é Santéz-Anna, Gwéned, En Alré, En Oriant, En Henbont, Pondi, Brest, Gwenngamp, Sant-Brieg, Redon...

– ha kaset é bet, é méz a Vreiz, de Vro-Frans (Cherbourg, Paris), de Vro-Saoz (Londrez), de Vro er Flandres (Ypres), ha moned e hrei eùé édanberr de Vro en Holland...

Goulennet e oé bet ged rénerion en Diskoéhadur embanneinen tresadenneù, ker plijus èl ma oent, aveid ma vehent anaùetoh... Kement-sé zo bet groeit enta. Inour de Y.B. Kalloh, ha trugaré d'en Intron Loosen-Baron.

Keleier diwar-benn ar brezhoneg

Kemennadenn : Embannet oa bet, un nebeut deiziou'zo, youl tud ekarg Bro-Digemer Kreiz Breizh da lakaat panelloù kelaouin. Goulenn a reomp diganto rein he flas d'hor yezh war ar panelloù-se. Kinnig a reomp dezho labourat a-gevred.

Kemennadenn : Eman Prefed Penn-ar-Bed o paouez embann e sonj war ar panelloù henchan en hor yezh a zo da vezan staliet war ribl an hentou departamant. N'eus tamm doujans ebet nag ouzh hor yezh, nag ouzh hor bobl, nag ouzh dilennidi Departamant Penn-ar-Bed. Neuze n'en deus nemet kuitaat hor bro. Setu aman an tiked-tren a brofomp dezhan.

Kemennadenn : Kerent ha bugale Skol publik Romain-Rolland Lann-er-Stêr a oa bet o vanifestin en kement a lakepoted a gar gwelloc'h o frankiz evit gounit a arc'hant lous.

Tu a vefe skrivan a-divout a c'hultur divlaz ha divalv ha trowardroioù disked e pep lec'h e-kreiz ar c'herioù enzhus ha war ar maezioù diflamm.

Aldrig a Naoned

Henbont dirak savadur an Enselli-deskadurezh evit kaout an eil mestr, bet krouet e bost er skol divyezhek miz zo. Souezhet omp bet o chom hep gwelout an Aotrou Norbert Métairie kentan sekretour Kevre ar Strollad Sokialour Gall er Mor-Bihan. Heman en doa embannet e pajennoù departamant ar c'helaouennoù (e miz Eost warlene) e oa e strollad a stourm evit difenn gwirioù ar minorelezhioù. Marteze e oa chomet da labourat evit kavout un diskoulm d'ar gudenn, nemet gant doareoù kuzh ? Pe, kentoc'h, ne ra foutr kaer deus hor gwir da gaout skolioù en hor yezh evit hor bugale en hor bro ? Pe c'hoazh en devez aon e teufe ar brasan niver a-du gant kelenn brezhoneg hag e brezhoneg d'hor bugale ?

Kevre S.a.B. Bro-Gwened

Adembannet en deus an Aotrou P. Brooke, dileuriad ar gouarnamant saoz en Hanternoz Iwerzhon, ne oa ket e c'houarnamant e sonj rentan ar skoazell arc'hant en doa tennet digant skolioù iwerzhonek kornog Béal Feirste, abalamour ma vefe liammet, hervezan, ar gevredigezh Glor na nGael, a ra wardro ar skolioù-se, ouzh « emsavioù armet ». Ur wech ouzhpenn n'en deus roet Aotrou Brooke prouenn ebet eus kement-se. Hogen, ur wech ouzhpenn, en deux nac'het ouzh bugale Hanternoz Iwerzhon ar gwir d'o yezh o-unan, nac'het en deus ouzh broadelourien ar C'hwec'h Kontelezh ar gwir d'o sevenadur, o wallan evel-se erbedadennoù Kuzul Europa, ratozhiadoù Parlamant Europa, Feur-Emglev ar C'hendael war ar Surentez hag ar C'henlabour en Europa, an Emglev Etrebroadel a-zivout ar Gwirioù Keodedel ha Politikel,... holl anezho testennoù a embann gwirioù ar bihanniveroù broadel d'o sevenadur, a gwir d'ober gant a yezh ha da sevel o skolioù.

Ni, izili a strollad Stourm ar Brezhoneg, a c'houlenn grons ma vefe lakaet harz d'ar gwallziforc'han en abeg d'ar yezh pe d'ar sevenadur en Hanternoz Iwerzhon, adgoulenn a reomp ouzh gouarnamant Londrez adkregin diouzhtu da rein skoaziadennoù ar-c'hant da skolioù iwershonek Béal Feirste, hag embann a reomp hor c'hengred gant izili Glor na nGael, gant ar gelennerien iwerzhonek zo bet lakaet dilabour, ha gant bugale Béal Feirste zo bet tennet a c'hentelioù iwerzhonek diganto.

(Kervez Stourm ar Brezhoneg)



Manifestations lycéennes :

L'UDB approuve les lycéens bretons qui ont choisi d'organiser une manifestation régionale à Rennes et Nantes plutôt que d'aller manifester à Paris. En effet c'est sur place que l'on doit prendre en mains ses affaires. C'est dans la logique de la décentralisation aujourd'hui admise, sinon souhaitée par tous.

Dans ses « 100 propositions pour la Bretagne », l'UDB réclame notamment :

– la rénovation du service public d'enseignement, et son adaptation aux réalités et aux besoins de la Bretagne d'aujourd'hui ;

– Une politique volontariste de lutte contre l'échec scolaire impliquant une réduction du nombre d'élèves par classe ;

– La revalorisation de l'enseignement technique...

H. Gourmelen

MRG anti-Corse

● Les Radicaux de Gauche de Bretagne emboîtent le pas à leurs collègues corses pour contester la reconnaissance du peuple corse ! C'est pour ça qu'ils sont organisés sur nos cinq départements ? Comme une partie des Verts ?

Divers

● Plusieurs centaines de personnes ont manifesté le 27/10 à Trébeurden, pour l'arrêt de la construction du port et la remise en état des lieux. Le ministre de l'Environnement a finalement demandé un court arrêt des travaux et des négociations.

● Selon un rapport du Comité économique et social de Bretagne (B4) rédigé par Michel Phlipponneau, l'ouverture du tunnel sous la Manche ne devrait pas avoir de retombées négatives fortes sur le trafic Trans-Manche de la BAI.

● Une carte de Bretagne de 1771 retrouvée à Nantes est reproduite et commercialisée par l'association Cartes (Univ. de Hte-Bretagne).

Un prix d'histoire

Édité par les Éditions Dalc'homp Sonj, l'ouvrage *1788-1795, les Quévenois à l'heure de la Révolution française*, réalisé par le Comité Historique de Quéven, vient de se voir récompensé du titre de meilleur ouvrage d'histoire locale de l'Ouest pour 1990 à l'occasion de la V[e] rencontre des Historiens amateurs de l'Ouest.

La grandeur de la France

Sur les treize médaillés de l'équipe de France d'athlétisme aux championnats d'Europe, trois métropolitains seulement sont d'origine française. Parmi les médaillés, une forte proportion d'athlètes d'outre-mer.

Témoin

A noter que le relais 4 × 100 mètres nouveau recordman du monde, symbolise bien l'importance des minorités nationales en France. Il est généralement composé, avec un remplaçant, depuis plusieurs saisons, de Guadeloupéens, de Martiniquais, d'un Réunionais et du Breton Gilles Quénéhervé (victime en ce moment de calculs rénaux) avec comme entraîneur le Corse Jo Maisetti.

Populaire ?

Les trois meilleurs cyclistes professionnels bretons de cette saison ont participé avec l'équipe de France aux championnats de monde. Gérard Rué, Ronan Pensec, auteur d'un fracassant début de Tour et vainqueur du circuit de l'Aulne, et Bruno Cornillet, vainqueur du grand prix de Plouay. Au sujet de cette course populaire, le journal « L'Equipe » a utilisé dans son compte-rendu, à propos des cent mille spectateurs, l'expression : « le peuple breton ».

Y.Q.

Bretagne-Performance

« Afin de permettre à l'élite du sport breton de s'exprimer et de progresser sans devoir s'expatrier », un groupe de travail animé par l'ancien athlète Robert Poirier, au sein du Comité économique et social de Bretagne, préconisait depuis 1984 la création d'un club Bretagne.

C'est chose faite, avec l'aide de « Bretagne-Performance » officiellement installé à Rennes et qui a pour objectifs principaux l'orientation des études et de la formation, les affectations militaires, l'insertion professionnelle, recherche d'emplois et aides financières afin de mieux soutenir les porte-drapeaux du mouvement sportif breton.

A signaler que dans le budget de la Région pour 1991, une somme est prévue (500.000 F) pour l'aide au sport amateur.

C'est vraiment symbolique, mais c'est un début de reconnaissance de la place du sport en Bretagne, première région pour le taux d'activité sportive licenciée.

L'armée française perd la boussole



(Y. CORRIOU)

Militarisation

Après le magnifique tir groupé d'avril dernier, à cent mètres d'un lotissement de Saint-Pierre-Quiberon, d'obus tirés de la pointe de Gâvre (écart de 6 à 7 km) qui provoqua la coupure d'une ligne à haute tension et un début d'incendie, la Marine nationale vient de renouveler l'exploit pourtant difficile à égaler.

Cette fois à partir de la frégate « Duguay Trouin » et dans une autre direction.

Le vendredi 2 novembre, l'ouverture du 20[e] congrès de l'UDB a été salué par une salve d'obus retombés sur Belle-Ile, au lieu dit Bedex en Bangor, regroupant une dizaine de maisons après avoir frôlé les toitures du village de Donnant.

Une erreur énorme, au moins vingt degrés trop à gauche, qui dénote effectivement une tendance pas très naturelle dans la « Royale » et qui a de quoi faire perdre le nord au nouveau chef d'état-major de la marine, l'amiral morlaisien Coatanoa.

Avec l'affaire du Golfe où l'armée a mis en évidence la lourdeur du porte-avions, et la légèreté de certains éléments désorientés ramenés aimablement à la maison, l'armée irakienne a de quoi être rassurée.

Au fait, après lui avoir fourni des armes, ne pourrait-elle pas faire un geste en nous refilant un stock de boussoles ?

Yannick QUÉNÉHERVÉ



Roparz Hémon (1900-1978)

(Édition Dalc'homp soñj)

100 F. Un beau livre collectif de 190 pages, placé sous la direction de Yves Tymen, commémore et honore ce pionnier des lettres bretonnes modernes.

Riche

La préface de Per Denez évoque la vie de l'écrivain et du militant, à traits rapides. Sa sœur, Aimée Nemo, évoque leur enfance commune, la période de la guerre et de ses suites, un témoignage non militant d'une simplicité émouvante. Les aspects idéologiques et historiques de l'œuvre de Hémon sont exposés à la lumière de l'exemple danois, par Yann Bouessel du Bourg, avec l'épisode constructif du journal populaire « *Arvor* » et des 176 numéros en 3 ans et demi. On lit aussi les souvenirs (en breton) d'un ancien chroniqueur d'Arvor. Yves Tymen évoque l'année passée à Paris (1946-47). Et enfin, Alan Heusaff évoque la période irlandaise de la vie (1947-78) de Nemo, où ils se côtoyèrent beaucoup.

Le dernier tiers du livre est composé de textes et citations traduits en français, avec des points de vue personnels sur la guerre, les hauts bretons, Yann Sohier, l'influence irlandaise. Le témoignage le plus original est celui de Pierre Laurent, qui n'est pas un inconditionnel, ce qui n'est pas le cas de Herri Caouissin sur Hémon et l'art dramatique breton. Un inventaire détaillé des œuvres du maître clôt l'ouvrage.

Du recul ?

On peut avoir une admiration légitime pour l'œuvre de l'écrivain et de chef d'école. L'histoire nous amène tout de même à nous poser des questions sur l'opportunité de ses choix, son attitude vis-à-vis de la résistance, sur le fait qu'il se soit retrouvé – un peu par hasard sans doute, mais il faudrait le dire – avec la petite équipe du bezenn Perrot fuyant la Bretagne puis la France avec les occupants.

Les apports de l'ouvrage sont importants, mais c'est tout de même plus de l'hagiographie que de l'histoire. En ce sens, il aurait mieux valu l'intituler « hommage à Roparz Hémon ».

L'Emsav de 1929-45 a eu de la grandeur, mais beaucoup reconnaissent aujourd'hui que, fasciné par l'exemple irlandais, il a commis des erreurs. Roparz Hémon est, dans ce sens, la digne figure de proue du mouvement breton de son époque.

J.J.M.

Lignes aériennes : Nantes menacée

« Paris nous pompe », ce slogan de l'Union Démocratique Bretonne trouve en ce moment même son sens plein à Nantes, avec la décision d'Air France de supprimer trois lignes internationales à partir de Nantes (Milan, Dusseldorf, New-York).

L'aéroport international de Nantes se trouve ainsi parmi les premiers lésés par la politique de recentralisation de la compagnie aérienne.

La volonté centralisatrice des décideurs, que ce soit dans le domaine maritime, ferroviaire ou aérien : le port de Nantes largement sous-exploité et laissé à l'abandon par endroit, le tout TGV sur Paris et des menaces sur certaines autres lignes et enfin, des fermetures de lignes aériennes à l'aéroport de Nantes.

LES 20 ANS DU « TRÉGOR »

Des choix avisés

Voici vingt ans, deux imprimeurs lannionnais, qui publiaient chacun un hebdomadaire, l'un de « gauche », l'autre « de droite », décidèrent de fusionner leurs entreprises pour produire un titre unique, neutre politiquement mais ouvert aux opinions contradictoires. Ainsi naquit la société éditrice Impram (Imprimerie Anger-Mauger) et l'hebdo « Le Trégor ». Ce dernier sut accompagner les luttes et le développement du Trégor, d'où une progression sensible du tirage et de la pagination.

le trégor

L'acquisition de rotatives – parmi les seules de Bretagne avec celle du « Télégramme » à Morlaix et de « Ouest-France » à Chantepie – permit d'atteindre 56 pages en format tabloïd.

Beaucoup plus récemment, la couleur fit son entrée en couverture du journal.

Grâce à une masse impressionnante d'informations – des petites annonces au reportage en passant par le sport et les nouvelles de chaque commune de l'arrondissement de Lannion et du canton de Lanmeur (29) – « Le Trégor » est vite devenu indispensable, à tel point que parti de 6.000 exemplaires, la diffusion a dépassé les 20.000 exemplaires en août dernier.

Depuis 1983, l'Impram a été acquise par le groupe « Ouest-France » mais conserve son autonomie de gestion – et de rédaction – pour « Le Trégor ».

Compagnonnage

Si nous en parlons avec chaleur, c'est parce que chaque mois depuis septembre 1984, c'est des presses de l'Impram que sort « Le Peuple Breton », comme nombre d'autres journaux bretons (Le Progrès de Cornouaille, La Presse d'Armor, Le Courrier de Loudéac, Le Ploërmelais, La Bretagne Cycliste...). La couverture sur papier couché est réalisée en tirage à plat, après une maquette réalisée à l'Impram, alors que l'intérieur du journal est imprimé sur rotatives et que l'ensemble est ensuite agrafé à la main, façonné, mis sous bande ou en paquet et expédié de l'imprimerie.

En soixante-quinze numéros réalisés en commun, et dans un climat exemplaire, nous avons tissé des liens profonds d'amitié avec tout le personnel de l'Impram – une cinquantaine de personnes, avec les journalistes du « Trégor » – comme avec Gildas Le Bozec, l'ancien directeur de la rédaction, aujourd'hui à « Ouest-France » (Quimperlé).

Un rôle important

Quant au journal « Le Trégor », qui a été l'un des premiers à contester le découpage départemental en diffusant sur le Trégor finistérien, nous lui souhaitons de garder sa liberté et son indépendance, de rester ouvert aux différents courants d'opinion, et de prendre une part encore plus active au développement du pays qu'il s'est choisi, sur le plan économique (des projets existent, qu'il faut faire aboutir) et culturel (la langue bretonne ne trouve pas sa place, pour l'instant, dans les 56 pages du journal). Car l'objectivité ne signifie pas l'indifférence ou le fatalisme. Et le Trégor a besoin du journal « Le Trégor » pour surmonter ses difficultés, valoriser son patrimoine, développer son économie. Lourd programme pour les vingt ans à venir !

Mais le premier hebdomadaire breton a plus d'un tour dans son sac.

J.J. MONNIER

Une étape (suite de page 7)

Le vœu adopté. – « Le Conseil régional de Bretagne a pris connaissance avec intérêt des projets législatifs tendant à accroître les prérogatives législatives des institutions régionales de la Corse. (...) La Bretagne se définit elle-même par une géographie, une histoire et une culture qui fondent son identité et cimentent ses solidarités. Depuis trente ans, la Bretagne a inscrit cette identité dans une dynamique de développement partagé. La Bretagne aujourd'hui se définit dans des projets économique, culturel et social.

Le véritable enjeu, c'est de donner à notre région les pouvoirs et les moyens de réaliser ces projets. Le Conseil régional souhaite être en mesure d'assumer l'intégralité de ses responsabilités par l'exercice de prérogatives et de libertés nouvelles conférées à ses institutions ».

Et la meilleure façon qu'il y ait une suite c'est de renforcer le courant breton progressiste particulièrement l'UDB. Le projet de loi Dollo est en panne, malgré sa modestie. Sans pression bretonne, un député, PS ou autre, n'a guère d'efficacité. Les actions multiples pour décrocher le Deug de breton, la prise en charge de Diwan et les blocages actuels sur l'aménagement du territoire le prouvent.

J.J.M.

Institut Kurde de Paris récompensé

Le Prix de la Mémoire 1990 décerné à l'Institut Kurde. Le jury du Prix de la Mémoire constitué d'une quarantaine de personnalités françaises et internationales (Mme Allende, Michel Piccoli, Jacques Séguéla, Jean Lacouture, Élie Wiesel, etc...) vient de décider à l'unanimité de décerner son premier prix 1990 à l'Institut Kurde de Paris pour son action de sauvegarde de la culture et de la mémoire kurdes.

Ce prix nous sera remis le 3 décembre, à 20 h 30, au cours d'une cérémonie au Palais de Chaillot en présence de nombreux artistes et personnalités, dont plusieurs ministres français.

Les amis de l'Institut désireux d'assister à cette soirée qui comportera également un riche programme artistique, sont priés de réserver d'ores et déjà leur carton d'invitation.

Le Prix de la Mémoire 1989 avait été décerné au Dalaï-Lama pour sa défense de la Mémoire du peuple tibétain.

Sommet de Paris de la CSCE

Les organisations politiques des peuples de l'Etat français ici représentées demandent aux Etats participant au sommet de Paris de la CSCE de créer et institutionnaliser un haut conseil permanent pour la protection des minorités dont la mission devrait comporter :

– le recensement des minorités nationales, ethniques, linguistiques et religieuses vivant dans les Etats membres de la CSCE et, le cas échéant, de leurs aires d'existence, ainsi que de leurs droits théoriques et effectifs relativement à leur identité ;

– l'élaboration d'un projet de charte des droits des minorités vivant dans les Etats membres de la CSCE, sur la base des travaux réalisés lors de la conférence de Copenhague sur la dimension humaine de la CSCE en juin dernier, et dont tous les points devraient s'appliquer en droit et trouver une réalisation concrète dans chaque Etat ;

– l'élaboration, sur la base du document final adopté à Copenhague en juin dernier, de mesures concrètes de lutte contre le racisme et la xénophobie dont sont victimes les minorités itinérantes (Roms, tsiganes et gitans) et celles originaires d'Etats non membres de la CSCE. (...)

Max SIMEONI
Député européen,
Porte-parole de l'Alliance Libre Européenne
(ALE) « Etat français »

L'EUROPE SAISIE DU DOSSIER DU BÉTONNAGE DES CÔTES BRETONNES

Proposition de résolution déposée conformément à l'article 63 par M. Max Siméoni, sur les atteintes aux habitats naturels et semi-naturels dans la Communauté qui résultent d'un développement de la spéculation foncière et immobilière en relation avec des projets touristiques massifs.

Le Parlement européen,

A. Considérant la multiplication des projets touristiques massifs dans la Communauté (ports de plaisance, parcs de loisir, centres de thalassothérapie, golfs, etc.), particulièrement dans ses régions périphériques soumises à des pressions économiques extérieures) ;

B. Considérant que la plupart de ces projets comportent un volet immobilier, souvent masqué, qui permet à ses initiateurs et bénéficiaires de réaliser, en peu de temps, des profits considérables ;

C. Considérant que la plupart de ces projets portent des atteintes graves et souvent irréversibles à des sites naturels remarquables qui sont le bien de l'humanité tout entière et des générations à venir ;

D. Considérant que le contenu, le montage financier et l'exécution de ces projets échappe souvent, de fait, au contrôle des populations locales et régionales directement concernées ;



Photo « Le Trégor »

Manifestation contre le port de Trébeurden, le 27 octobre.

E. Considérant que, dans certains Etats membres, la réalisation d'opérations immobilières en relation avec des projets touristiques massifs enfreint la législation en vigueur en matière de protection des habitats naturels et semi-naturels (exemple : la « loi littoral » en France) ;

1. Marque son inquiétude devant les atteintes croissantes aux habitats naturels et semi-naturels dans la Communauté qui résultent d'un développement de la spéculation foncière et immobilière en relation avec des projets touristiques massifs ;

2. Demande aux Etats membres, à cet égard, de prendre les mesures réglementaires nécessaires ou de faire appliquer strictement les législations en vigueur ;

3. Demande à la Commission d'étudier les possibilités d'harmoniser les législations des Etats membres et l'opportunité d'élaborer un projet de directive en la matière ;

4. Charge son président de transmettre la présente résolution à la Commission et aux Etats membres.

Elections au Pays basque

Les élections au Parlement basque de la communauté autonome d'Euskadi (qui ne comprend que trois des quatre provinces du Pays basque-Sud en excluant la Navarre) ont eu lieu le 28 octobre dernier. Un certain nombre de conclusions peuvent en être tirées.

Tout d'abord les sondages pré-électoraux se sont révélés fiables et le décalage entre les prévisions et les votes est très faible.

La participation a été exceptionnellement faible : 61,1 % des inscrits (contre 69,6 % en 1986). Cela explique le recul en nombre de voix tant des partis « abertzale » ou patriotes (Partido Nacional Vasco, Herri Batusuna, Euskadiko Ezkerra, Eusko Alkartasuna) passant de 775.000 en 1986 à 670.000 en 1990, que des partis espagnols (P.S.O.E., Partido Popular et Union Alavesa qui en est une scission en Alava) passant de 350.000 à 310.000.

Ces élections sont marquées par un très net progrès du P.N.V., par un léger progrès d'H.B., mais aussi par une avancée de la droite espagnole. Par contre, Eusko Alkartasuna et Euskadiko Eskerra connaissent un recul sensible ; le P.S.O.E. est également en recul.

La famille nationaliste modérée reste très stable : 39,9 % des suffrages (39,5 % en 1986) pour le P.N.V. et E.A. ; sur les voix de la droite modérée, le P.N.V. en obtient 71,4 % (60 % en 1986) et regagne les voix perdues en 1986 lors de la scission d'Eusko Alkartasuna. Le P.N.V. est la première force politique en Alava (avec 22,5 % des suffrages) et en Biscaye (avec 34,6 % des suffrages).

Par contre, c'est Herri Batasuna qui est la première force politique en Guipuzcoa avec près de 24 % des suffrages. Globalement, la coalition H.B. progresse légèrement et conserve le même nombre de députés (13).

Le P.S.O.E., en recul, n'est guère plus représentatif qu'Herri Batasuna avec 19,9 % des suffrages contre 18,3 % à H.B.

Si Euskadiko Eskerra connaît un recul sensible, on assiste par contre à une avancée assez nette du Partido Popular, avec un de ses avatars l'Union Alavesa. La droite espagnole, marginalisée en 1986, se renforce, peut-être à la faveur du Pacte anti-E.T.A. Par contre, le Centre Démocratique et Social de Suarez, parti espagnol de centre-droit, n'existe plus sur le plan parlementaire à Gasteiz.

Tirant globalement les conclusions de ces élections, l'éditorialiste d'« Enbata » écrit : *« Ainsi apparaît clairement la seule alternative politique d'Hegoalde (Pays Basque Sud) : le régionalisme fût-il avancé, et la souveraineté. Toutes les organisations qui ne s'inscrivent pas sans détour dans cette alternative sont voués peu à peu à la disparition ou à la marginalité. »*

Des élections municipales auront lieu au mois de mai. Si la plupart des partis n'ont pas de positions plus claires, ne risque-t-on pas d'avoir à nouveau un nombre élevé d'abstentions. A moins d'une mise au placard des armes ou de la constitution d'un front « abertzale » d'union nationale.

En attendant, le gouvernement basque P.N.V.-P.S.O.E. va sans doute être reconduit.

Répartition des suffrages exprimés

	1986	1990	Variation
P.N.V.	23,7 %	28,5 %	+ 4,8 %
P.S.O.E.	22,1 %	19,9 %	- 2,2 %
H.B.	17,5 %	18,4 %	+ 0,9 %
E.A.	15,8 %	11,4 %	- 4,4 %
E.E.	10,9 %	7,8 %	- 3,1 %
P.P.	4,9 %	8,2 %	+ 3,3 %

Répartition des sièges

	1986	1990	Variation
P.N.V.	17	22	+ 5
P.S.O.E.	19	16	- 3
H.B.	13	13	=
E.A.	13	9	- 4
E.E.	9	6	- 3
P.P.	2	6	+ 4
U.A.	-	3	+ 3
C.D.S.	2	0	- 2

Statut

Le 20 juin dernier, Denis Langlois a écrit au Président de la République pour lui rappeler sa proposition n° 54 de création d'un département basque et pour lui demander comment il compte honorer sa promesse.

Dans la réponse de l'Elysée, *« le Chef de l'Etat souhaite que les intérêts économiques et les aspirations culturelles des Basques français disposent pour s'exprimer d'une entité administrative convenable »* qui serait définie par le gouvernement en accord avec les autorités élues du Pays basque.

Pour « Enbata », cette démarche élyséenne qui s'inscrit dans le droit commun *« serait presque à la limite de l'insulte »*.

Le secrétaire départemental du R.P.R. a rappelé ensuite la position de son parti opposé à quelque forme que ce soit d'entité spécifique pour le Pays basque Nord. Le secrétaire fédéral du P.S. reprend (...) de « communauté de communes », qui est en fait la solution de l'Elysée.

Le président du P.N.V. d'Iparralde souhaite la création d'institutions spécifiques pouvant négocier avec le gouvernement autonome de Gasteiz. Pour un responsable d'Eusko-Alkartasuna, cela donnerait plus de poids au nord du Pays basque par rapport au sud. Le parti E.M.A. attend la concrétisation des promesses élyséennes et met l'accent sur la capacité des Basques à construire leur société. Pour Euskal Batasuna, une « entité administrative convenable » doit rassembler les trois



provinces historiques de Basse-Navarre, Labourd et Soule, permettre de développer une politique culturelle et économique spécifique, être dotée d'un statut officiel de la langue et de la culture basques.

(Synthèse faite par Y.J. d'après « Enbata »)

Autres nouvelles

Après trois ans de discussions, un accord a été signé le 29 août dernier entre le gouvernement de l'Etat espagnol et le gouvernement autonome basque sur le « déploiement » de l'Ertzantza (police autonome basque) et l' « adéquation » de la Garde civile et de la police espagnole.

Bien qu'en 1987 les termes de la négociation étaient « déploiement » de l'Ertzantza, mais aussi « repli » des Forces de Sécurité de l'État, le PNV accepte cependant l'accord. Le Président d'Eusko Alkartasuna, Carlos Garaikoetxea, au contraire, dénonce la « renonciation » face au gouvernement central ; pour lui l'accord représente un des « deux coups mortels » donnés au statut d'autonomie de Guernica (avec la renonciation à une caisse autonome de Sécurité sociale.

Le statut d'autonomie détermine les compétences policières dans la communauté basque et réserve aux Forces de Sécurité de l'État les services policiers à caractère extra-communautaire et supra-communautaire (impliquant notamment les relations avec l'étranger).

Selon l'accord signé, l'Ertzantza sera chargée de la police municipale, des enquêtes criminelles (comme les FSE) et de la police judiciaire. Mais le nombre des FSE censées quitter la communauté autonome n'est pas fixé. Les dirigeants de l'Ertzantza continueront à être des cadres de l'armée et des FSE espagnoles (même si une promotion interne est prévue) ; cela a été à nouveau critiqué par le secrétaire général du syndicat de l'Ertzantza par ailleurs favorable à une négociation avec l'ETA.

Pour Herri Batasuna, l'accord signé concrétise l'évolution de l'Ertzantza vers le rôle de force complémentaire des corps répressifs espagnols ; il permettra d'incorporer à la police basque des policiers et gardes civils espagnols.

Il est également à craindre que les membres de l'Ertzantza appliquent les mêmes méthodes que les forces de répression espagnole (y compris la torture).

Toujours Irak et Koweït

De Y. JARDIN

Le Koweit était encore à la fin du XIX[e] siècle une partie de l'empire ottoman et l'émir du Koweit « était le subordonné du gouverneur ottoman de la province irakienne de Bassorah » (J.P. Péroncel-Hugoz, « Le Monde », 15/8/90). En 1989, l'émir du Koweit se place, pour échapper à la domination ottomane, sous la protection des Britanniques, ce qui apparaîtra comme une trahison de l'Islam et de l'arabité. Aussi, pour échapper à cette sorte de tare le Koweit demande en 1938 son rattachement à l'Irak – (création des Britanniques après 1918) – indépendant depuis 1930. En 1958, avant le renversement de la monarchie irakienne pro-occidentale, le gouvernement irakien « s'était secrètement concerté avec Britanniques et Américains en vue, semble-t-il d'une entrée de l'armée irakienne au Koweit » (J.P. Péroncel-Hugoz, « Le Monde », 15/8/90). Il ne s'agit pas de ma part de justifier le coup de force du tyran irakien, mais de prendre quelque recul par rapport à la bonne conscience occientale.

Je ne me réjouis pas non plus de voir des troupes françaises aux côtés de troupes saoudiennes (en oubliant que la loi islamique est appliquée en Arabie Saoudite, État intégriste où l'on coupe la main des voleurs), syriennes (le régime syrien est aussi peu démocratique et aussi sanguinaire que celui d'Irak), turques (on sait le sort réservé aux Kurdes ou aux militants de gauche par le gouvernement turc), pakistanaises (dont le gouvernement s'apprête peut-être à mettre à mort Benazir Bhutto, après l'exécution de son père du temps des militaires)... Étranges collusions sous couvert de bonnes intentions !

Comment oublier le précédent du blocus déclenché par les Anglo-Saxons lors de la nationalisation du pétrole iranien par Mossadegh, membre de la plus haute bourgeoisie iranienne ? L'Iran alors n'avait envahi aucun pays, mais commis le crime de lèse-intérêts occidentaux, et c'est en fait ce que ne peuvent admettre les pays occidentaux aujourd'hui de la part de l'Irak. Qu'ils ne viennent pas nous parler de démocratie ou de grands principes sur lesquels ils continuent à s'asseoir du Salvador à la Chine. N'empêche que le blocus contre l'Iran aboutit en 1953 à la chute de Mossadegh, bourgeois éclairé, dont les décisions n'ont pas été remises en cause par le Chah et sur la tombe duquel est allé s'incliner Khomeiny (à l'opposé pourtant de la philosophie politique de Mossadegh) après la chute du Chah. (...)

NDLR : Décidément, l'histoire est appelée au secours des points de vue ! Ci-joint celui de l'orientaliste Pierre Rondot (paru dans « La Croix » du 24/8/90).

En 1899, l'émir de Koweit, défiant le wali turc de Bassora, passa traité avec la reine d'Angleterre. Il n'en poursuivit pas moins une politique bédouine des plus fécondes. C'est en effet à Koweit que trouvèrent refuge les Saoudites, chassés de Dériyé par les Chammar, clients des Ottomans. Et c'est de Koweit qu'à l'aube de notre siècle le très jeune Abd al-Aziz ibn Saoud (Ibn Séoud) lança un coup de main sur Riad, puis reconduit l'émirat de ses aïeux, pour l'étendre sur le Nedjd puis sur le Hedjaz et les villes saintes, et en faire le Royaume arabe saoudite, désormais puissant.

En 1915, c'est de Koweit que partent les Britanniques pour chasser les Ottomans de la Mésopotamie et pour y fonder le royaume d'Irak, sous leur mandat puis indépendant dès 1931. Koweit n'est émancipé du protectorat britannique, en 1961, que pour être aussitôt menacé d'annexion par l'Irak : la Ligue arabe s'indigne, la Grande-Bretagne dépêche ses forces armées, l'Irak du général Abd al-Karim Kassem s'incline.

De ce patronage britannique, qui sauvegarda deux fois sa liberté, le Koweit moderne s'est inspiré pour mettre en place un régime parlementaire et laisser à la presse le droit de s'exprimer. Cependant, la guerre du Golfe et la montée du terrorisme conduisirent l'émir à suspendre ce régime, dont le rétablissement, au printemps dernier, ne fut malheureusement que partiel et assorti de fâcheuses restrictions aux libertés publiques.

Parfum de scandale

par Kendal Nezan

LES informations publiées sur le lobby pro-irakien en France ont de quoi consterner les esprits les plus blasés. Voilà donc une cohorte d'hommes politiques, d'universitaires, de journalistes français se faisant depuis des années les chantres de l'une des plus sanglantes dictatures de la seconde moitié du vingtième siècle.

Le tyran de Bagdad, qui a assassiné, muselé ou contraint à l'exil l'intelligentsia irakienne, envoyé aux potences ses opposants, y compris ses propres camarades de parti, dévasté un pays, le Kurdistan – huit fois grand comme le Liban, – massacré plus de 200 000 Kurdes, en a interné dans des camps plus de 1,5 million, engagé son pays dans une aventure militaire ruineuse et extrêmement meurtrière, a donc pu trouver grâce aux yeux de certains Français, d'une certaine France.

Un hitlérisme aux couleurs arabes

On peut certes s'en indigner, mais mieux vaut s'interroger sur les motifs de cet acoquinement avec un régime qui, si l'on veut bien appeler les choses par leur nom, n'est qu'un hitlérisme aux couleurs arabes. Les uns, cyniques, avancent des raisons pécuniaires. Plus habile, et surtout infiniment plus riche que ses collègues Pol Pot et Ceausescu, Saddam Hussein a effectivement consacré une part considérable des revenus du pays, tirés en majeure partie du pétrole kurde, à sa redoutable machine de propagande planétaire.

La France a été l'une des cibles privilégiées de cette action visant à glorifier le maître de Bagdad, et surtout à obtenir le silence sur ses crimes. Si l'appât du gain a été l'argument décisif pour les marchands de canons et les milieux d'affaires, si maints personnages se sont laissé corrompre par l'argent facile et les avantages matériels, j'ai du mal à croire que l'irakophilie agissante de certaines personnalités ait été motivée par des intérêts financiers. Ou alors, si cela s'avérait être effectivement le cas dans la cinquième puissance économique du monde, il faudrait vraiment désespérer de tout !

Elles ont eu sûrement d'autres raisons. On ose espérer que ces explications iront plus loin que la sempiternelle évocation des vertus jacobines ou laïques du régime de Bagdad. Ou alors ces messieurs-dames devraient aussi souscrire pour ériger en France des statues de Staline, grand jacobin et laïc devant l'Eternel.

L'ignorance de la barbarie d'un régime lointain, comme on l'a si souvent affirmé après la chute de Ceausescu ? Argument irrecevable, surtout depuis les terribles images du gazage de civils kurdes en mars 1988. Si cela n'a pu ébranler leur foi en Saddam, les organisations de défense des droits de l'homme devraient dès maintenant envisager d'affréter des charters pour emmener, après la chute du tyran de Bagdad, tous ces inconditionnels dans les campagnes dévastées du Kurdistan afin de mieux leur faire admirer les œuvres de leur idole.

Alors quoi ? La défense des intérêts supérieurs de la Nation, peut-être ? Jusqu'à preuve du contraire, c'est l'Etat qui s'en charge, et, en l'occurrence, il a gâté l'Irak plus que toute autre puissance occidentale, y compris les Etats-Unis qui, pourtant, possèdent dans la région des intérêts au moins aussi importants que ceux de la France.

On aimerait d'ailleurs savoir comment celle-ci a pu réconcilier certains de ces intérêts avec le respect de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont elle a si fastueusement célébré le bicentenaire il y a à peine un an. Doit-on comprendre que ces droits, tout comme la démocratie, seraient un luxe pour les peuples du tiers-monde ?

Les Kurdes ne sont sûrement pas les seuls à désirer ardemment des réponses à ces quelques questions. Nous sommes peut-être un certain nombre à trouver ces jours-ci que l'air de Paris exhale un parfum d'Irakgate. Sans rêver des procès-spectacles purificateurs à l'américaine, nous aimerions qu'une certaine France ait le courage de se regarder dans une glace et de faire son *mea culpa*, qu'un débat s'engage, y compris au Parlement, sur ce que l'on peut difficilement qualifier autrement que de scandale moral.

▶ Kendal Nezan est président de l'Institut kurde de Paris.

(Paru dans « Le Monde » du 4 septembre 1990).

De l'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne à l'histoire générale de la Bretagne et des Bretons

Il y a deux ans paraissait « l'*Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne* » (HLCB), ouvrage monumental comprenant trois volumes de plus de cinq cents pages chacun, et dont l'objectif était de « chercher comment la littérature a représenté la Bretagne, quelle série d'images elle en donne » (préface, p. VII). Jean Balcou, co-directeur de cet ouvrage avec Yves Le Gallo, indiquait clairement qu' « il n'était pas question de refaire une nouvelle histoire de Bretagne » mais qu' « il fallait s'en tenir, (...) au parti-pris de la littérature, qu'elle soit savante ou populaire », et que le lecteur ne devait pas s'attendre à « trouver ici des développements sur l'habitat breton, le costume breton et le calvaire breton ». La perspective littéraire était donc nettement affirmée, mais un simple coup d'œil sur la table des matières suffit pour montrer que ce point de vue n'est nullement restrictif, puisqu'il concerne aussi bien le *Barzaz-Breiz* que la bande dessinée ou le cinéma ; les langues bretonnes « référence obligée » de l'entreprise, latine, française et gallèse ; tous les domaines de l'expression écrite, qu'elle soit savante : poésie, prose narrative, théâtre, philosophie ; ou populaire : conte, légende, chanson, littérature édifiante... sans qu'il soit question de se consacrer à l'écriture « artiste », puisque l'HLCB envisage aussi bien le droit ancien que l'historiogaphie médiévale, ainsi que les beaux-arts, « tant images et textes sont faits pour s'appeler l'un l'autre » (p. X).

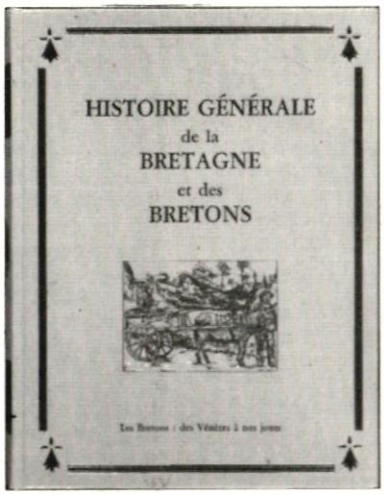
L'HLCB marquait donc un jalon décisif en ce sens qu'elle représente « la première histoire de ce type à concerner un peuple de l'Etat français » (1), la première synthèse globale et – d'un point de vue littéraire – quasi exhaustive de la richissime « Matière de Bretagne ». Curieusement, la presse a assez peu parlé de ce « grand œuvre ».

Récemment paru, voici un ouvrage comparable au précédent et intitulé **Histoire générale de la Bretagne et des Bretons** (HGBB). Édité par la Nouvelle Librairie de France, il est dirigé par Yannick Pelletier, spécialiste bien connu de l'art religieux, et comprend deux volumes de 700 pages chacun dotés d'une iconographie aussi riche que l'HLCB. La préface du directeur met l'accent sur les prouesses économiques et technologiques réalisées récemment par la Bretagne avant d'affirmer que « les auteurs de l'HGBB se sont attachés à apporter une nouvelle réponse à la question que posait Morvan Lebesque : « Comment peut-on être Breton ? », en examinant les faits pour éclairer les mentalités (p. 13), tout en invitant le lecteur à retrouver les « marins, missionnaires, corsaires, aventuriers de l'esprit, capitaines d'industrie, musiciens, savants et chercheurs, hommes du quotidien » qui ont bâti la Bretagne.

L'HGBB est placée sous le haut patronage des « princes qui nous gouvernent » : président du Conseil régional, ministres bretons, présidents des Conseils généraux, dont celui de la Loire-Atlantique, ce qui est réjouissant. Notons que l'HLCB concerne, bien sûr, elle aussi, la Bretagne historique. Le comité d'honneur de l'HGBB comprend la plupart des maires de nos grandes villes, ainsi que certaines personnalités marquantes comme Joseph Martray, fondateur du CELIB.

J'ai consacré, il y a deux ans, une longue analyse à **l'Histoire culturelle et littéraire de la Bretagne** (1) du CRBC, dans les colonnes du *PB*. Le lecteur intéressé pourra s'y reporter. L'occasion est venue aujourd'hui de comparer cet ouvrage indispensable à quiconque s'intéresse à la « Matière de Bretagne » à celui que nous offrent Yannick Pelletier et ses collaborateurs.

Mon propos ne sera pas ici de décerner blâmes ou accessits à l'une ou l'autre histoire, d'autant plus que bien des domaines abordés par ces deux ouvrages colossaux échappent à ma compétence. Mais, comme l'HGBB vient après l'HLCB, on admettra qu'il est difficile d'échapper à la tentation comparatiste. Difficile de ne pas chercher ce qui manque à l'une et ce que l'autre apporte, de ne pas souligner



« Histoire générale de la Bretagne ».

tel point de désaccord ou telle harmonie. Au vu de certaines dissonances ou de certaines initiatives, on peut se demander aussi si l'HGBB ne vient pas en réaction à l'HLCB, comme pour combler certaines de ces lacunes, d'ailleurs honnêtement avouées par J. Balcou, ou rectifier le tir dans plusieurs domaines.

Soulignons toutefois que l'HLCB disposait de moyens humains supérieurs en nombre à ceux de sa rivale... ou complice. Cette dernière ne comprend que huit collaborateurs – cinq fois moins que l'HLCB – dont cinq membres de l'Institut culturel de Bretagne, qui a eu donc un poids important de la conception et la réalisation de ces volumes. L'HLCB peut donc paraître plus riche en tonalités, en styles, en points de vue divergents, tandis que l'HGBB se caractérise pour une plus grande homogénéité de l'expression. Notons aussi que les collaborateurs de l'HLCB se sont vus confier chacun un ou plusieurs angles d'attaques précis, tandis que les rédacteurs de l'HGBB embrassent chacun un domaine plus large. C'est surtout le cas de Yannick Pelletier, dont la polyvalence impressionne, et qui traite à lui seul l'histoire de Bretagne des mégalithes au Consulat, l'art breton religieux et profane, la littérature d'expression française, réalisant le travail qu'accomplissent, dans l'HLCB, une quinzaine d'auteurs, et non des moindres. S'il s'était agi de rivaliser avec l'HLCB, le pari tiendrait bien sûr de la gageure, aussi peut-on évaluer les contributions de Yannick Pelletier en référant sans cesse à ses alter ego brestois. Elles ont leur mérite propre et il sera donc moins question ici de juger que de comparer, ce qui n'exclut pas que je me permettrai quelques réflexions personnelles.

La démarche suivie ici sera encore analytique. C'est au fil de la description de l'HGBB que seront tracés des parallèles entre certains de ses articles et ceux auxquels ils font écho dans l'HLCB. Notons bien que cette démarche ne peut s'appliquer qu'à la BD, à la musique, aux arts et surtout à la littérature et aux études celtiques. La conclusion sera plus synthétique.

Tome I **Les Bretons : des Vénètes à nos jours**

Première partie :

Histoire de Bretagne : les faits et la mémoire

Ce premier volume de l'HGBB n'a pas d'écho dans l'HLCB, puisqu'il traite des domaines que celle-ci s'est refusée à aborder, et en premier lieu l'histoire décrite ici dans ma perspective chronologique qui n'exclut pas les approches synchroniques ponctuelles ni l'abondance de la documentation : cartes, graphiques, statistiques et illustrations nombreuses enrichissent un propos agréable et clair, marqué par un attachement aux valeurs de la Bretagne, une défense de sa personnalité qui ne sombre ni dans la mièvrerie régionaliste, ni dans le lyrisme patriotique qui caractérise certaines histoires récentes ou anciennes.

On doit donc à Yannick Pelletier la partie qui s'étend « de l'origine à la fin des indépendances ». Inutile ici de retracer les étapes d'une histoire bien connue des amoureux de la Bretagne, **de l'âge de bronze à la chouannerie en passant par la conquête de César, la création du royaume par Nominoë, le traité de 1532 et les démêlés du Parlement de Bretagne avec le pouvoir central sous Louis XIV. Ailleurs, considérant que « Charles Le Chauve déjà voulait séparer le pays nantais de la Bretagne », il se livre à une parenthèse mélancolique : « ainsi va l'histoire, qui, à défaut de se répéter, conserve parfois le même texte, quand même l'on change acteurs, costumes et**

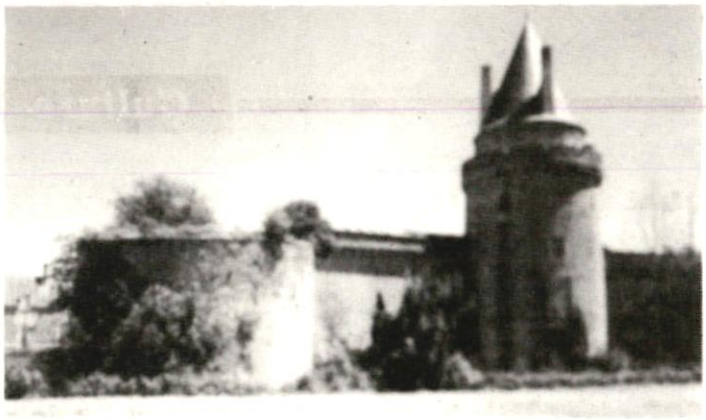
décors (p. 39). Commentant le massacre des partisans de Blois par la venue d'Olivier de Clisson, il ajoute : « Voilà un aspect de l'amour breton non étudié par Renan qui eût plu à Stendhal » (p. 43). L'esprit ne nuit nullement au sérieux de la description. L'auteur tient à détruire quelques clichés : « Fontenelle (...) ravagea Douarnenez et ruina Penmarc'h. Ce qui n'empêcha pas qu'il ait des hagiographes voyant en lui un martyr de la cause bretonne » (p. 88).

La partie la plus intéressante de cet exposé concerne les différentes interprétations suscitées par la révolte des Bonnets Rouges, que Y. Pelletier analyse tout en nous montrant combien ce chapitre houleux de notre histoire a des résonances sur la sensibilité contemporaine de nos compatriotes (p. 96 à 103). Il met bien en relief les difficultés qu'éprouvent les commentateurs à trouver leurs marques entre les concepts manichéens de gauche et de droite appliqués à des réalités moins schématiques telles que la chouannerie ou la « jacquerie » menée par Sébastien Le Balp. **Ce passage se clot sur l'anecdote savoureuse évoquant un spectacle théâtral opposant blancs et bleus qui eut lieu récemment à Fougères : « Les Chouans attaquèrent les républicains avec tant de chaleur qu'ils se mirent à remporter le combat qu'ils devaient perdre » (p. 103).**

Passant le relais à Christian Bougeard, chargé de rendre compte de notre histoire « du Consulat à nos jours », Yannick Pelletier devient plus grave : « un pays privé des privilèges attachés au traité de 1532, une province ruinée dans son commerce maritime, ayant perdu une partie de son élite intellectuelle (fédérés, girondins), des campagnes quasiment ravagées... La Bretagne entrait dans l'Empire français comme une pauvre province, de surcroît divisée entre bleus et blancs, et désormais suspecte d'obscurantisme pour cause de Chouannerie. L'avenir était sombre » (p. 123).

La contribution de **Christian Bougeard** s'appuie sur une documentation plus abondante (courbes, schémas...) et a ceci d'original qu'elle alterne passages consacrés à l'Emsav, le mouvement breton considéré surtout ici dans son expression politique, et passages décrivant les répercussions en Bretagne de l'histoire hexagonale et mondiale : monarchie constitutionnelle, naissance du mouvement ouvrier, montée des fascismes, guerres mondiales, émergence des notables de la 4e République... Les élections importantes qui ont eu lieu de 1945 à 1989 sont analysées avec rigueur. Juste place est donnée à l'Emsav politique, qui n'a jamais drainé les foules, mais qui a pu lancer un certain nombre d'idées reprises par les partis hexagonaux. Ch. Bougeard montre bien ce qui oppose, avant 1914, le paternalisme régionaliste de l'URB du marquis de l'Estourbeillon à la revue Brug d'Emile Masson, qui « défend l'idée que la langue bretonne n'est pas réactionnaire en soi » mais « qu'au contraire, elle peut être un moyen de toucher les masses paysannes » (p. 147).

L'auteur décrit bien les programmes des partis et groupuscules bretons évoluant entre les deux guerres et montre que



Le château de Blain qui domine le passage de l'Isac fut une des forteresses les plus puissantes de Bretagne.

« privé de bases populaires, n'ayant même pas l'agrément des nazis, ce mouvement est voué à l'échec » (p. 169) tout en soulignant la « dérive collaborationniste » du PNB.

Il ponctue sa réflexion en citant Michel Denis, selon lequel on assiste « depuis une ou deux décennies à une réhabilitation de la personnalité bretonne : c'est le moment de réenracinement et de la contre-culturation (p. 94). « Le complexe de Bécassine a disparu » enchérit Ch. Bougeard, ce qui me semble bien optimiste. **Si c'était le cas, ne verrait-on pas les masses populaires se prononcer sans réticences en faveur de la promotion de la langue bretonne ? C'est loin d'être le cas, et la génération sacrifiée qui a subi l'ethnocide a trop cruellement été persuadée de la nullité de sa culture pour qu'elle réagisse au sursaut visible chez certains.** Passant en revue l'existence et l'action de mouvements plus récents tels le FLB, le CELIB ou l'UDB, dont la démarche est bien saisie, Ch. Bougeard affirme que « Le nationalisme politique breton, très dynamique dans les années 1965-1978, s'est essoufflé dans les années 1980, alors que des avancées notables mais insuffisantes étaient acquises sur le plan culturel » (p. 197). Sans doute ce « nationalisme » – que l'auteur confond avec le régionalisme et l'autonomisme représentés l'un par le CELIB, l'autre par l'UDB – est-il plus sensible dans l'aspect purement culturel de l'Emsav. Car, sans les militants de base qui, depuis trente ans, ont remis à l'heure festou-noz, musique traditionnelle, goût pour la langue et l'étude de la civilisation bretonne, aurait-on pu écrire une HLCB ou une HGBB ? Aussi l'affirmation selon laquelle « En cette fin des années 1980, le paysage breton tend à se rapprocher du paysage national » – entendons : français ! – « par des évolutions successives, tandis que le mouvement breton semble être entré en léthargie après des années d'affirmation militante » (p. 193) est-elle discutable, du point de vue culturel dont on ne peut dissocier le politique.

Notons que l'HGBB ménage de temps à autre, au cœur même des articles, des cahiers consacrés à un événement ou à une personnalité importante, et intitulé « Barr heol war » que l'on pourrait traduire par « plein feux sur... », en l'occurrence ici sur « La splendeur ducale » (p. 49 à 64) dont on nous rappelle l'organisation administrative et la généalogie. Ces « barr heol » peuvent se lire individuellement et constituent d'agréables moments récréatifs.

Par la solidité de leur documentation, la clarté de l'expression en leur objectivité, les travaux de Yannick Pelletier et Christian Bougeard ne sont pas sans rappeler l'**Histoire** de la **Bretagne** de **Skol Vreizh** dont ils peuvent constituer une approche.

Deuxième partie :

La personnalité bretonne et la mer

Ce chapitre qui, comme le précédent et les suivants, pallie une carence de l'HLCB, est l'œuvre de Claude Benoît. Évoquant en premier lieu « l'art de vivre la mer au quotidien », l'auteur parcourt les différents domaines d'un patrimoine à préserver « en décrivant les activités susceptibles de s'exercer en milieu marin, de la simple récolte du goémon à la pêche hauturière, sans omettre les prometteurs essais d'aquaculture mis en œuvre depuis une époque récente. En quelques années, la pêche a donc franchi le cap qui mène de l'artisanat à la technicité industrielle. **« Les pêches bretonnes et les marins-pêcheurs bretons ne sont donc plus conformes aux images romantiques encore contemporaines des barques à voiles jusqu'en 1925. Les pêcheurs bretons sont désormais des techniciens utilisant les innovations, mais ayant aussi le sens de la mer, des patrons de pêche alliant la connaissance des fonds et des espèces à celle des cours du poisson, des marins courageux affrontant des conditions naturelles difficiles qui sont aussi des négociateurs rompus aux discussions internationales » (p. 240).**

Claude Benoît brosse ensuite un historique des typés de navire empruntés depuis les origines pour s'adapter aux différentes conditions de pêche, des stragots du Morbihan aux bisquines de Cancale jusqu'aux chalutiers modernes, évoque la mise en valeur du patrimoine maritime régional par l'équipe de **Chasse-Marée.**

Il retrace ensuite d'un point de vue historique le développement des activités maritimes, de la commercialisation du garum antique au transport des passagers par la BAI, via un passage en revue d'activités plus traditionnelles comme le cabotage ou la contrebande. Il consacre un développement intéressant aux « phares et balises » qui jalonnent la côte bretonne, rappelant les images littéraires nées du « droit de →

= Stages, livres, action culturelle

Au terme d'une longue année, (la dernière A.G. remonte au mois d'août 1989 à Combrit), le rapport d'activité, voté à l'unanimité, ainsi que le rapport financier, présentent un bilan très positif.

Fidèle aux engagements pris par le fondateur, Yann Sohier, le mouvement a pris diverses positions en cours d'année pour la défense et la promotion de la langue et de la culture bretonnes, particulièrement dans l'enseignement. Saluant comme un progrès la convention signée entre Diwan et l'Etat en 1990, ainsi que le développement des classes bilingues de l'enseignement public, les membres d'Ar Falz, réunis à Mûr-de-Bretagne, le 28 octobre 1990, réclament un plan d'urgence pour la formation d'enseignants spécialisés. Malgré les efforts méritoires de certains, presque tout reste à faire dans ce domaine. Et, à l'heure de la mise en place des IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), il est nécessaire de créer des filières de formation adaptées pour les classes bilingues afin de réparer les erreurs du passé. Celle-ci ont, en effet, une existence officielle, alors que le manque d'enseignants bretonnants rend leur fonctionnement très difficile, voire impossible.

En plus du stage annuel, qui s'est déroulé à Quiberon cette année, et le stage de Combrit qui avait suivi l'A.G. de 1989, l'association a également pris une part très positive à l'animation culturelle, à la diffusion de la langue et de la culture bretonnes. Quatre - vingt - seize personnes, dont vingt - sept enfants, ont participé au stage de Quiberon.

La politique d'édition se développe et prend une place de plus en plus importante dans les activités du mouvement. Tandis que la revue Ar Falz (directeur J.P. Quéméner) continue à paraître avec des thèmes variés, les Editions Skol-Vreizh (directeur J.R. Le Quéau) ont manifesté une intense activité, avec la parution, en janvier 1990 de l'Atlas de Bretagne, en collaboration avec l'INSEE et l'ICB. Deux numéros ordinaires ont aussi vu le jour : « Teilleurs de lin du Trégor » (J.Y. Andrieux et D. Giraudon), et « Les Saints vétérinaires de Bretagne » (G. Millour). Un projet très important, qui devrait constituer un événement culturel, s'annonce déjà pour décembre 1990 : « Une épopée bretonne, Les aventures de Jean Conan » (édition bilingue). Beaucoup d'autres projets sont en cours de réalisation : « Guillevic, la littérature bretonne moderne, etc... ».

La revue Planedenn s'apprête à nous livrer une traduction en breton de la célèbre « Utopie » de Thomas Moore, avec une importante préface de F. Morvannou.

Une ombre au tableau : la surcharge de travail que représentent toutes ces activités pour des animateurs bénévoles. Malgré le soutien élogieux de plusieurs élus, l'association se voit toujours refuser la demi-décharge qu'elle demande pour deux enseignants animateurs de son projet culturel. Le financement de certains projets d'envergure comme les aventures de Jean Conan qui présentent un intérêt culturel indéniable, représente un risque important pour une association à but non lucratif, quand elle n'obtient pas les appuis nécessaires.

Stage sonneurs de couple

Les 15 et 16/12 1990 à Rennes

Animateurs : Daniel Philippe, Dédé Thomas (confirmés), Thierry Lahais (débutants).

Thème : Pays Plinn.

Coût : pédagogie 180 F.

Renseignements : Philippe Garreau, tél. 99.64.07.55 ; Philippe Ramel, tél. 99.60.81.74.



Les saints vétérinaires en Bretagne

Claude Millour, vétérinaire de formation, était tout qualifié pour mener à bien cette étude de 84 pages, d'autant qu'il avait réalisé sa thèse de doctorat, en 1946, sur un sujet pratiquement identique. L'auteur montre comment, encore récemment, en cas de maladie du bétail, on faisait à la fois appel au vétérinaire et à un saint-guérisseur traditionnel. En cas de guérison, on remerciait surtout ce dernier.

La dizaine de « saints guérisseurs d'animaux » spécialisés dans les chevaux est étudiée par ordre alphabétique, avec les pratiques et les lieux de pratiques s'y rattachant. Pour les porcs, ils sont (6), moins que pour les bovins (7) et plus que pour les moutons (2).

Modalités du culte, ancienneté, évolution sont évoqués. L'iconographie – comme pour toute la collection bleue de Skol Vreizh – est abondante, variée et originale, l'auteur lui-même ayant apporté nombre de ses photos personnelles (55 F, Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix).

POBL VREIZH

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 4e trimestre 1990.

le peuple breton

bris » et le climat d'épopée où vivaient les gardiens de phare (p. 275 à 285). Un exposé sur les activités nées du tourisme montre le dynamisme de ce dernier, notamment de la navigation de plaisance qui s'autorise « plus de douze mille mouillages possibles » (p. 282). Je me demande, incidemment d'où Cl. Benoît tient l'information erronée selon laquelle « Villiers de l'Isle-Adam contribue à mettre à la mode les plages du golfe de Saint-Brieuc » (p. 187). Ce chapitre s'achève sur l'évocation émue de Philippe et Hélène Viannay, fondateurs du centre des Glénans dont la réputation mondiale peut servir d'emblème de la vitalité du sport nautique en Bretagne.

Avec « La rencontre du monde », troisième section de cette partie, Cl. Benoît embrasse les siècles où la rivalité franco-anglaise faisait rage et où, dominés par la perfide Albion, les vaisseaux français ne devaient leur statut que dans une « guerre de course » où s'illustra par exemple Surcouf, auquel est consacré un « barrheol ». Il est donc question aussi de la Bretagne comme « enjeu stratégique majeur », aussi décrit-on bien sûr « La marine militaire et les arsenaux » (p. 340 à 358), rappelant que la position privilégiée de la Bretagne fit souvent de ses ports des villes martyres en temps de guerre.

Claude Benoît achève sa contribution par un développement moins belliqueux, consacré aux « avant-postes de la recherche océanique » que sont l'IFREMER, plus important centre de recherche océanologique d'Europe et le CEDRE, spécialisé dans la lutte antipollution et la prévention.

Comme on le voit, aspects historiques et synchroniques se mêlent harmonieusement pour montrer combien la mer est source de vie et d'énergie en Bretagne, même si son exploitation n'a pas toujours été faite à bon escient et si elle n'a pas encore donné tous les résultats que son potentiel permet.

UN LIVRE IMPORTANT :

Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne

Jean-Yves Le Moing, qui a souvent signé des articles sur l'onomastique dans nos colonnes, vient à son tour de publier une étude fondamentale sur **« les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne »** (Coop Breizh, éditeur Spezed, 190 F).

Itinéraire peu banal que celui de J.Y. Le Moing : centralien, chercheur au CNET de Lannion depuis plus de 15 ans, il a appris le breton, passé la licence de breton (1982), la maîtrise, le DEA, la thèse. Pour avoir assisté à une pré-soutenance de la thèse, il y a peu, nous en avons tout de suite mesuré l'importance et l'intérêt. Le fort ouvrage de 480 pages qui en est l'aboutissement offre une foule de renseignements. Les noms de lieux bretons sont ceux liés à la langue bretonne ou au celtique, plus anciens. Les noms de dialecte roman – le gallo – sont donc écartés de l'étude.

L'auteur s'attache d'abord à calculer et à cartographier le pourcentage de toponymes bretons définis ci-dessus. Partant de la liste de l'INSEE et non pas du cadastre, l'auteur obtient un pourcentage sans doute inférieur. L'auteur propose un mode de calcul de la date de disparition de la langue bretonne pour chaque commune de Haute-Bretagne considérée : T : 1.000 x (1 + P), P étant la proportion de noms de lieux bretons dans chaque commune. Une commune ayant 30 % de noms bretons aurait vu le breton disparaître en 1300, à 50 années de plus ou de moins près.

La carte donne, pour la Basse-Bretagne, plus de 85 % de noms de lieu d'origine bretonne. Une zone limitrophe de la limite linguistique actuelle est à plus de 50 %. Une zone intermédiaire, englobant le sud-est des Côtes-d'Armor (Loudéac, Plémet), l'est du Mor-bihan (Mauron, Guer, Ploermel), le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine (de Redon à Paimpont et Gaël) et la Loire-Atlantique occidentale au nord de la Loire, de St-Nazaire à La Roche Bernard, a de 20 à 50 % de toponymes bretons. A noter que la presqu'île guérandaise et Donges font partie de la zone à forte proportions de toponymes bas-bretons (84 % à Batz et au Croizic, 85 % à Penestin) soit des valeurs comparables à la Bretagne bretonnante.

L'auteur vérifie chaque hypothèse par l'histoire linguistique, en se penchant sur les recherches de Tanguy, Gourvil, Fleuriot. En bon scientifique, J.Y. Le Moing nous fournit toutes ses données : un lexique de toponymie gallèse, 32 cartes de Haute-Bretagne, un lexique des termes gallo-romans, un index des noms de lieux, un index des noms de personnes, tout un appareil qui serviront à la réflexion du lecteur et, éventuellement, à ses propres recherches. Une bonne utilisation de l'informatique a permis de faire là une œuvre claire, maniable, fournissant une documentation systématique jusque-là dispersée. A quand le même travail sur la Basse-Bretagne ? (1).



(1) Par un autre chercheur peut-être, pour permettre à Jean-Yves de récupérer !

EXPOSITIONS

Au Musée de Morlaix

Exposition
Jean-Francis AUBURTIN
(25 novembre 1990-3 février 1991)

Le musée des Jacobins accueillera du 25 novembre 1990 au 3 février 1991 l'exposition Jean-Francis Auburtin.

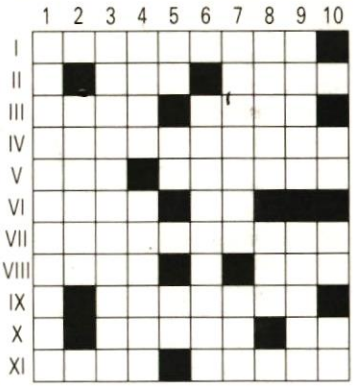
L'exposition consacrée à cet artiste permet de mieux cerner le mouvement symboliste en peinture, mouvement qui a déjà été évoqué par les expositions réalisées au musée des Jacobins autour de Maurice Denis (1985) et Paul Serusier (1987). Elle sera suivie dans quelque temps d'une présentation de l'œuvre de Cornelius.

Exposition sur les coiffes et costumes de l'ancien comté de Rennes

Du 18 janvier au 10 février 1991, aux Archives municipales, près de l'avenue Jules Ferry à Rennes.

Cette évocation du costume de l'ancien comté de Rennes du début du XIX[e] siècle à 1950 est le fruit d'une coorganisation entre les Archives municipales, C. Laurent, tél. 99.38.03.47 ; l'association Giziou (association pour l'étude et la protection du costume breton), R. Royer, tél. 99.00.62.27 ; le cercle celtique de Rennes, J. Bigot, tél. 99.64.07.55.

Mots Croisés Bretagne-Celtie



Problème n° 27
(quelques mots sont en breton)

HORIZONTALEMENT

I. Un Nantais réputé mal embouché. – II. Il est permis de le prendre ; Un mois d'août légèrement perturbé. – III. Jakez Riou étudia sur les rives de ce fleuve espagnol ; Pour un Breton, il y aurait quelque mauvaise foi à désigner ainsi un nuage ! – IV. Consacrée à la Trinité, son église témoigne de la présence de l'art roman dans le Trégor. – V. Lettres de Minihi ; Apprécié quand il est nantais. – VI. En Espagne, au Mexique, au Nicaragua, à moins que ce ne soit tout simplement en Bretagne... ; Couverture. – VII. Symbole d'élégance pour les Parisii ?– VIII. Une couleur toujours présente en Brocéliande, du moins pour l'observateur attentif ; Ecume. – IX. S'est mué en Breton par la volonté de Morvan Lebesque. – X. En Ecosse ou en Irlande ; Conjonction. – XI. Inversé : vieux barde étranger ; Un des rares Prix Goncourt bretons.

VERTICALEMENT

1. Imite certains flâneurs nantais. – 2. Un des Sept. – 3. Telle certaine usine spectaculaire, bien que d'un rendement plutôt décevant. – 4. Tête de cuvée ; En remontant, d'Auray. – 5. En Brière ; Suffixe fréquent ; Se répondent dans Callac. – 6. Comme le fut Jean IV (An Alarc'h) à son retour d'Angleterre. – 7. Fut stoppé net dans son élan à Vendôme ; Dans le désordre : sur la tombe de Salaün ar Fol.– 8. Archevêque d'Armagh, il aurait abordé à Penmarc'h sur une énorme roche ; A Nantes, s'il s'agit d'Anne de Bretagne ou d'Elisa Mercœur. – 9. Titre d'un recueil d'Eugène Guillevic ; Triste état, pour Héloïse. – 10. Très tôt épelées par Zénaïde Fleuriot ; Pronom personnel ; Article.

M. ERWAN

Solution du problème n° 26

Horizontalement :
I. Boulanger. – II. Aurès ; Egar (et rage de dr. à g.). – III. Dre ; Nice. – IV. Ao ; ENI. – V. Nabucet ; S.V. (Victor Segalen). – VI. Gallicisme. – VII. Urane ; Etel. – VIII. Eon ; Eire. – IX. TNC ; Sterne. – X. Ha ; NED (Den) ; Erelag (galère) ; Eva.

Verticalement :
1. Badinguet. – 2. Our ; Aaron. – 3. Ure ; Blanche. – 4. Le ; Auln ; Al. – 5. Associées. – 6. Ec ; Itig. – 7. Genêtière. – 8. Egin ; Sterne. – 9. Racisme ; NEV (ven). – 10. Re ; Velléda.



Photo L. Flageul.

Div yezh ar skol
L'école bilingue

La rencontre-débat de Douarnenez

Les 27 et 28 octobre derniers a eu lieu à Douarnenez la IV[e] rencontre de la FLAREP (Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public), organisée sur place (de façon remarquable et très efficace) par l'APEEB (Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton) et l'association Douarnenez-Divyez.

La première rencontre a eu lieu à Bayonne en 1987 et a permis, malgré la disparité des situations des différentes langues de l'hexagone, de former un front commun. La deuxième rencontre à Strasbourg en 1988 a permis de se démarquer du régionalisme et a mis l'accent sur le bilinguisme précoce et sur la nécessaire professionnalisation.

La troisième rencontre à Albi en 1989, partant de la circulaire de mars 1989 sur l'enseignement précoce des langues vivantes à l'école élémentaire, a insisté sur la place nécessaire des langues et cultures régionales. Cette année, dans son allocuation d'ouverture, M. Delobel, président de la FLAREP, venu du Pays basque, a mis l'accent sur le bilinguisme langue « régionale »/français qui prédispose à apprendre d'autres langues vivantes et qui est un enseignement très valorisant, unique dans le système français ; il s'agit là d'un argument important, mais qui ne doit pas être le seul utilisé pour sonder la revendication d'un enseignement en breton, langue qui doit pouvoir être présente dans toutes les activités de la vie moderne.

Cette rencontre a eu et aura un retentissement important. Les participants ont été nombreux, venus de différentes régions de Bretagne, issus à peu près de toutes les « chapelles » de l'Emsav et tous intéressés par le développement de l'enseignement en breton. Plusieurs délégations de parents d'élèves ou de militants culturels étaient venus d'autres communautés linguistiques de France : Alsace, Euskadi, Occitanie, Catalogne, Corse. Des invités venus d'hors de l'hexagone étaient également présents, venus de Catalogne-sud, du Pays de Galles, d'Irlande, d'Italie (représentant les Slovènes), d'Allemagne (représentant la minorité sorabe de Lusace). Il y avait aussi des personnalités qualifiées comme un professeur d'arabe à l'école polytechnique, d'origine syrienne.

Un débat instructif

En fin d'après-midi, s'est ouvert un débat qui a constitué, au moins pour les Bretons, la partie essentielle de cette rencontre.

Ce débat a réuni des élus, le recteur d'Académie, M. Maisl, et bien sûr les parents d'élèves présents et leurs représentants, ainsi qu'un représentant de l'Union des Enseignants de Breton (U.G.B.).

J.Y. Broudic, président de l'APEEB, a rappelé qu'il était du rôle de cette association d'exprimer la demande potentielle, souvent non satisfaite, d'ouverture de classes bilingues ou de cours de breton.

Les invités vont ensuite intervenir. Ils sont tous évidemment pour le bilinguisme ; magnifique unanimisme ! Pour M. Mazéas, maire de Douarnenez, il faut ménager le meilleur accueil possible à l'enseignement du breton, pour P.Y. Trémel, député et vice-président du Conseil Général des Côtes-d'Armor, il est important d'échanger sur les expériences d'enseignement bilingue dans les petites communes ; Y. Dollo, député, croit aux vertus du bilinguisme, déclare que le droit français doit se mettre en harmonie avec le droit et les pratiques européennes – (quand les belles paroles des petits marquis ou des grands barons socialistes seront-elles suivies d'effet ?), et rappelle la proposition de loi du PS sur les langues et cultures régionales (c'est à Rocard et C[ie] qu'il faudrait en parler !). Pour J.Y. Cozan, député, et vice-président du Conseil Général du Finistère, (qui considère que les classes bilingues sont quelque chose d'important, mais qui n'a pas encore eu le temps d'en visiter une !), les choses avancent bien partout, il est important d'accompagner l'enseignement bilingue par d'autres actions (signalisation, vie culturelle) et utile de se rencontrer entre élus de différents départements.

M. Le Treut, vice-président du Conseil Régional de Bretagne, rappelle la compétence du Conseil Régional en matière de culture, et les actions de celui-ci en faveur des associations culturelles bretonnes, de l'enseignement du/en breton, des émissions télévisées en breton. Dommage que pour M. Le Treut (comme pour M. Mazéas d'ailleurs), le breton soit en grande partie considéré comme un élément de patrimoine à conserver ou à défendre. Pourquoi pas une langue d'avenir ?

D'autres intervenants entrent dans le vif du sujet qui est celui des problèmes de l'enseignement du/en breton.

M. Maisl, recteur de l'Académie de Rennes, est venu en tant que représentant du ministre et comme recteur – (il y a aussi dans l'assistance d'autres responsables des services de l'Education nationale, dont l'inspecteur d'Académie du Finistère) – venu pour s'informer et répondre à certaines questions non justifiées. Il se refuse à tout triomphalisme, comme à toute autoflagellation, en considérant que beaucoup a déjà été fait. Il estime, en tant que juriste, que le droit ne peut qu'encadrer la volonté sociale et politique et qu'il faut donc préparer le terrain. Pour lui, le principe d'égalité, longtemps synonyme d'uniformité, est aujourd'hui compatible avec la reconnaissance de la diversité. Il met en avant deux éléments récents à prendre en compte pour l'enseignement du breton : la définition de projets d'établissement, démarche mise en place depuis 1989, et le réseau d'Instituts Universitaires de Formation des Maîtres qui se met en place.

L'intervention de J.D. Robin, au nom de l'UGB, vient comme une réponse aux propos du recteur. Elle met l'accent sur le droit de tous les enfants de pouvoir accéder à la langue bretonne, dénonce le fait que l'Education nationale ne répond que partiellement à la demande en classes bilingues qui masquent en fait la non-application de la circulaire Savary de juin 1982 (manque de nouveaux maîtres itinérants, de formation permanente et de formation initiale) ; J.D. Robin insiste sur la nécessité de commencer à enseigner le/en breton dès l'école primaire, et demande la création au Rectorat d'un service spécifique chargé de l'enseignement du/en breton.

Le recteur répond que les classes primaires relèvent des inspecteurs d'Académie et que la création de postes supplémentaires d'instituteurs n'empêchera pas un redéploiement des moyens. J.D. Robin estime que le gouvernement ne répond qu'au coup par coup et déplore l'absence de politique volontariste.

Le président de la FLAREP et d'IKAS-BI rappelle que la volonté n'est pas suffisante si les moyens ne suivent pas et souhaite que l'Etat ne se décharge pas de ses responsabilités, notamment financières sur les régions. M.F. Urban, président du Cercle René Schickele, rappelle qu'en Alsace le développement de l'enseignement de l'allemand dans le primaire est soutenu par des moyens régionaux et souhaite un transfert des compétences de l'Education nationale aux régions ; il évoque le refus pour l'Alsace de la création de classes bilingues, en raison d'un blocage de type nationaliste.

(à suivre)

Y.J.

SELAOUIT





DAN AN BRAZ : « Songs » (KMCD14 - Keltia Musique).

Tout le monde sait que Dan an Braz fut l'un des musiciens de Stivell, aux côtés des « grosses pointures », Gabriel Yacoub, Michel Santangeli, René Werneer...

Nettement moins nombreux sont ceux qui savent qu'il a aussi tourné avec Malicorne ou Jacques Higelin, fait partie du groupe anglais mythique Fairport Convention, (fait) chanté(r) Xavier Grall dans « Allez dire à la ville ».

Et qui sait qu'il tourne aujourd'hui – entre autres nombreuses activités – avec un groupe de copains – Flying Mosquito, qui revisite les standards rock des années 60-70.

Guitariste reconnu internationalement comme l'un des meilleurs – la revue Melody Maker l'a classé dans les dix premiers – Dan ar Braz a consacré à son instrument de prédilection plusieurs albums, dont deux petits bijoux, « Douar Nevez » son premier disque, réédité en C.D. il y a tout juste un an, et « Septembre bleu », son (avant) dernier enregistrement. Deux disques instrumentaux pour lesquels le grand Dan a donné le meilleur de lui-même : son formidable savoir-faire au service de sa celtitude.

Avec l'album que Keltia Musique nous propose cette fois-ci, c'est un tout autre Dan ar Braz que nous découvrons.

Comme son titre, « Songs », l'indique clairement, il s'agit d'un disque de chansons, à l'exception de quelques – superbes – envolées instrumentales, « The west coast lament » ou « The dance of believers ». Et comme il peut le laisser supposer, Dan y chante exclusivement en anglais.

Les textes ? Des créations de Dan qu'il a lui-même mises en musique, aidé quelquefois par Jane Cassidy, la Joan Baez irlandaise. Et puis des reprises de Donovan, « Isle of Islay », de Paul Brady, « Island », ou de Richard Thompson, « A heart needs a home ».

Deux musiciens chevronnés accompagnent Dan ar Braz : Dave Pegg, ancien de Fairport et de Jethro Tull, à la basse sur deux titres, et Martin Allcock aux claviers et au piano.

Mon sentiment ? Ce disque mériterait mille fois de passer sur les ondes. S'il ne passe pas, c'est qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume de France. Faites vos pronostics, prenez les paris !

La Bretagne tient son Bob Dylan et elle ne s'en doute pas. il est temps qu'elle se réveille avant qu'il ne nous fasse le même coup que Polnareff...

RATURE : Plusieurs coquilles ont plutôt dénaturé les quelques vers de Glenmor que je vous livrais le mois dernier. je vous les redonne, pour le même prix : *« Princes, entendez bien ! La roture dressée que vous teniez à l'attèle, a rompu les sangles de l'attelage. La voilà, tels les chevaux sauvages, prêts à piétiner le char qu'ils tiraient et vous, Princes, savez votre puissance fragile, quand le trône tiré reste enfin immobile. »*

GOWANN : « En Dro et Cie » (GO 01 autoproduit)

C'est fou ce qu'on peut faire de choses avec simplement un accordéon diatonique et un violon, agrémentés à l'occasion de percussions brésiliennes... Alain Le Boulanger et Jean-Luc Desnos nous en administrent la preuve de belle manière.

Alain Le Boulanger et Jean-Luc Desnos viennent d'un groupe jadis bien coté à l'argus des formations bretonnes, Jolimonde. Délaissant la (difficile) vie en communauté, nos compères ont décidé de tenter l'aventure à deux : l'enfant est né, il s'appelle Gowann et, depuis près de deux ans, écume avec succès les festoù-noz de la région.

Un succès qui lui a permis d'engranger pour autoproduire aujourd'hui une première cassette de bonne tenue « En Dro et Cie ».

Le répertoire alterne musique et chants de Haute et Basse Bretagne, traditionnels ou composés par le groupe, qui signe également les arrangements. Le tout est fort sympathique et, ce qui ne gâte rien, bourré (attention à l'alcootest !) de clins d'œil et d'humour.

Ça commence (bien) avec un scottish prometteur, « Poussé-Frotté », ça continue avec « En Dro et Cie », qui aurait aussi bien pu s'intituler « La fièvre du samedi soir ». Il y a aussi « Menu Plaisir » et « Marie Pervenche » *(« En ville, en ville, de s'garer pas facile, c'est débile d'avoir une automobile... »)*. Gowann y va également de son dépliant touristique, « La Bosse à Ronde », en forme de publicité (comparative) pour le pays d'Loudia (Loudéac). Mon morceau préféré c'est quand même « Giguerentelle », un cercle circadien qui n'a pas volé son titre et vous donne (vraiment) des fourmis dans les jambes.



Tout cela pour 50 F seulement : n'hésitez plus, passez commande auprès d'Alain Le Boulanger, 5 rue Bel Orient, 22960 Plédran !

GILLES SERVAT : « Le Fleuve » (SERC 44 027, Editions du Petit Véhicule).

Un nouveau disque de Servat, c'est toujours un événement en Bretagne. Le moins que l'on puisse dire c'est que celui-ci – « Le Fleuve » – le dernier en date, n'a pas été présenté comme tel. On ne pourra que conseiller aux Editions du Petit Véhicule de passer à la vitesse supérieure côté promotion. Ça ne peut pas faire de mal...



Un nouveau disque de Gilles Servat donc. En fait, une œuvre un peu particulière : il s'agit d'un long poème – plus d'une heure – mi parlé, mi chanté et entièrement consacré au « Fleuve » et que Gilles a écrit en pensant à son fleuve, la Loire, « évidemment », avec ses quiétudes et ses colères. Mais je le laisse en parler, il le fera beaucoup mieux que moi... *« Mille fois, j'ai parcouru ses levées, toujours émerveillé. L'été, je me suis baigné dans ses eaux rares et dangereuses. L'hiver, je l'ai traversé à pied, sur la glace. J'ai vu les ponts arrachés, la plaine envahie par ses crues, l'herbe pousser sur ses bancs de sable sec et les marées remonter son courant... »* Son fleuve, Gilles le connaît par cœur, c'est ce qu'on appelle une histoire d'amour.

Nous le suivons de « La Source » à l'embouchure, au « Retour dans l'Océan ». Avec lui, nous descendons « Le Fleuve d'Amour », portés par son lyrisme à nul autre pareil, par sa voix puissante et chaude, bien servie par la musique signée Michel Devy. Et c'est un réel plaisir, en attendant de retrouver le Servat en colère dont la Bretagne a tant besoin.

Précisons que « Le Fleuve » a été « made in Nantes » avec le soutien de la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et qu'il est sponsorisé par le Crédit Agricole.

Allez, à l'année prochaine.

Pierre MORVAN

Le problème de l'information culturelle

Chers amis du P.B.,

Demeurant (toujours, hélas) à l'étranger, c'est par votre rubrique « Selaouit » de novembre 90 que j'apprends que le mensuel « Paroles et Musique » a vécu. Mais cela fait trois ans que « Paroles et Musique » est mort ! Depuis le jour où, avec sa nouvelle formule en couleurs, en « glamour » et tout, le « magazine de la chanson vivante » d'alors a sacrifié l'information artistique véritable, la chaleur, l'intelligence a un écho servile de ce dont nous gavent déjà les médias. En voulant augmenter ses ventes sans doute, « Paroles et Musique » s'est vendu au sens vil du terme ; alors, que ses lecteurs (dont j'étais) aient déserté ne me surprend guère. Séchons nos larmes ! « Paroles et Musique », depuis 1987, ce n'était pratiquement plus que top 50 anglo-saxon, variétoche française et compagnie. Et vous comptiez sur eux pour faire encore une petite place à la musique celtique ?

Par ailleurs... Il paraît que « Le Monde de la Musique » a imprimé des horreurs sur la vie artistique en Bretagne. Là encore, ça vous étonne ? Pourriez-vous me dire quand, pour la dernière fois, vous avez lu ou entendu, dans la presse hexagonale, une mention que ne soit ni condescendante ni franchement rigolarde sur notre culture ? Passé l'engouement des années 70 pour la musique bretonne, cette même presse nous ignore. Bon et après ! La belle affaire... La création artistique bretonne tourne, et comment ! Seulement, à toute création artistique il faut un public. Or, je trouve alarmante, pour ma part, la proportion de Bretons qui semblent bouder leur propre culture. Comment les blâmer, vu l'information incomplète dont nous disposons d'un département à l'autre ?

C'est qu'il en faut, de la bonne volonté – sans parler des dépenses en téléphone et en carburant – pour savoir ce qui se passe, et où et quand, dans toute la Bretagne, lorsque vous n'y êtes que pour trois semaines... Il faut être « mordu »... et en vacances ! Parce que, pour le Breton qui travaille... Alors, de là à ce qu'un journaliste parisien hautain et peu motivé rentre de sa visite-éclair chez les « ploucs » en parlant de désert culturel...

Un agenda complet, mensuel ou trimestriel, de tout ce qui se passe en Bzh, musique trad', rock, classique, danse, théâtre, festou-noz, dans le cadre ou non de festivals... Ça existe peut-être déjà ? Sinon, j'ai quelques idées... (mais pas de pétrole). Y a-t-il quelqu'un que ça intéresse ?

Amitiés à tous.

M.C. GUÉGAN

La Panne culturelle de Saint-Brieuc

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Pédron, sur **« La Panne culturelle briochine »** et aimerais faire part de certaines réflexions, étant Briochin à mi-temps.

1. Pourquoi l'auteur et son entourage n'ont-ils pas organisé un débat public à Saint-Brieuc ? (...).

2. Quelle culture ce cénacle prône-t-il ? La présence de M. Jacques Jacob, lors de la présentation du livre laisse à penser qu'il s'agit d'une culture dite « contemporaine » prétendue « d'avant-garde », bannissant tout régionalisme au profit exclusif, en matière de peinture et sculpture, de l'art abstrait et de l'art cataclysmique, totalement étrangers à la culture bretonne. Or il est permis de dire que certaines expositions du CAC frisent le grotesque. Il serait judicieux de révéler à l'opinion le nombre réel des visiteurs et de procéder à un sondage sur leurs impressions.

Moi aussi j'ai à me plaindre d'une partie de « l'Etablissement culturel briochin » :

– En 1989, j'ai demandé par lettre à commémorer en Argoat, avec le concours des services culturels de la ville, le centenaire de la mort de Villiers de l'Isle Adam, issu d'une famille installée à Maël-Pestivien. Pas de réponse.

– En 1990, j'ai suggéré oralement de commémorer en plusieurs lieux du département où elle a vécu, le centenaire de la mort de Zénaïde Fleuriot. Pas de suites.

– Une de mes conférences callacoises a été concurrencée par un spectacles contes de l'ODDC, alors que toutes les autres dates étaient libres.

– Il y a dix-huit mois, j'ai adressé plusieurs pièces en un acte de mon cru,et qui sont peut-être idiotes : 1. Au directeur de l'ADEC, au Rocher Martin ; pas de réponse. 2. Au directeur du Théâtre de la Folle Pensée ; pas de réponse.

Or le choix des débouchés n'est guère ouvert. Assistant à l'assemblée générale du CAC, j'ai entendu le directeur, répondant à une personne qui s'étonnait du peu d'ouverture de la salle aux troupes briochines, s'en prendre au directeur d'une troupe concurrente de la Folle Pensée en déclarant : *« S'il avait du talent, ça se saurait »*. Cette troupe jouit pourtant d'une bonne réputation. Il est regrettable qu'existent ainsi des exclusives. Par ailleurs il est à noter que ces assemblées générales du CAC prévues vers 18 ou 18 h 30 commencent avec 30 à 45 minutes de retard (contre seulement 10 à 15 pour les spectacles), sans que des excuses soient présentées au public, composé de 20 à 30 personnes seulement. La moitié est contrainte de s'en aller avant la fin. Je suis cependant très étonné que les Briochins intéressés par la culture se déplacent en si petit nombre. Qu'ils ne viennent pas se plaindre de ne pas être entendus, puisque ce jour-là ils pourraient parler.

Je pense néanmoins que plusieurs associations briochines bénévoles remplissent parfaitement leur mission de diffusion de la culture :

La Société d'Émulation ; An Oaled ; Saint-Brieuc Accueil ; la station radio de l'Abbé Marin ; l'Office des retraités où MM. Alphonse Boulbain, Darmon, etc., font aussi des conférences.

En outre tout le monde se félicite de la fréquentation :

– Du musée de Saint-Brieuc, dont les collections permanentes et les expositions temporaires sont pleines d'intérêt ;

– Des archives départementales (et, m'a-t-on dit, des archives municipales) ;

– De la bibliothèque municipale, dont je regrette cependant qu'elle soit close le jeudi matin, sur prescription de la mairie. Je rends grâce à Mme Nicole Meyer-Vray, directrice, d'avoir en mai 1989, accepté que j'organise au pied levé une conférence à l'occasion du centenaire du poète perrosien Pierre Guéguen, suivie d'une exposition qui a duré plusieurs semaines.

J'estime donc que tous les organismes culturels officiels de Saint-Brieuc ne « font pas le mort » devant les initiatives privées, qui peuvent trouver où s'exprimer.

La culture briochine fonctionne certainement moins mal que la culture départementale, en particulier rurale. Des régions comme l'Argoat connaissent un véritable vide culturel.

Le département, fort heureusement, prépare une exposition sur les « Trésors cachés des Côtes-d'Armor ». Ce ne sont pas les sujets qui manquent. Ainsi :

Les sites légendaires des Côtes-d'Armor ; le Diable en Côtes-d'Armor ; les saints guérisseurs et protecteurs ; les grandes épidémies : lèpre, peste, choléra ; l'art naïf en CDA (sablières, statues, gargouilles, etc) ; les métiers disparus ; foires et marchés d'antan ; les célébrités du département il y a 100 ans ; les publications culturelles en CDA, etc.

Depuis la création des départements en 1790, les Côtes-du-Nord tenaient la dragée haute à leurs voisins. L'ouvrage *« 500 Bretons à connaître »* cite 126 noms en Finistère, 125 en Ille-et-Vilaine, 99 en Côtes-d'Armor, 82 en Loire-Atlantique, 58 en Morbihan. On peut même affirmer que de 1919 à 1939 les Côtes-du-Nord ont eu la suprématie culturelle en Bretagne grâce à l'inégalée revue d'OL Aubert, *« La Bretagne touristique »*. Préparant un numéro spécial des Cahiers de l'Iroise sur le thème *« Baptisons les Côtes-d'Armor »* j'ai recensé les personnages célèbres du département, écrivains, peintres, sculpteurs, érudits, de 33 en 33 ans, soit trois générations par siècle. En 1922, je note 59 noms ; en 1990 : 25, qui sont surtout des chercheurs et des érudits. Notre département ne compte plus guère de créateurs purs, romanciers, poètes, peintres. Il est évident que l'environnement culturel a un rôle incitatif. Or, outre la carence en musées et en expositions, on note qu'il n'y a pas de bibliothèque à Guingamp, que le département n'a que 7 éditeurs contre trente en Finistère, qu'il est très mal classé quant au nombre des groupes folkloriques.

Dr Edmond Rébillé
Butto, 22310 Plestin-les-Grèves
Président du SI de Callac
Fondateur du « Circuit de l'Argoat »

REPORTAGE XX[e] CONGRÈS

DES DÉCISIONS CLAIRES, UNE PARTIE INTERNATIONALE PASSIONNANTE

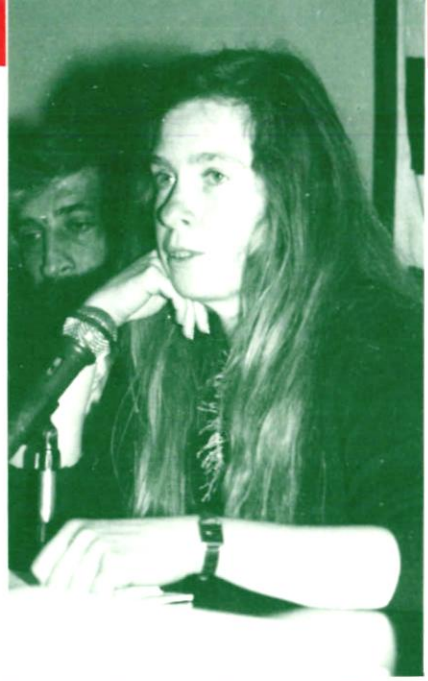
Le XX[e] congrès de l'UDB, les 3 et 4 novembre derniers, au village de vacances de Kerallic en Plestin-les-Grèves, était le premier à se tenir dans le Trégor-Goëlo, dans un cadre agréable en bordure de mer et dans de bonnes conditions matérielles. Plus de 130 délégués ont participé aux débats et aux votes. *Ouest-France, Le Télégramme, Le Monde, FR3, Le Trégor* ont participé à ce congrès ouvert, où étaient présents en tant qu'observateurs invités, Emgann, Frankiz-Breizh, le PCF, l'AREV, SAB, Ar Falz alors que SAE s'était fait excuser et que le PS et les verts n'avaient pas honoré l'invitation qui leur était faite. L'UDB s'est dotée d'un programme pour les régionales, les 100 propositions discutées dans les fédérations avant d'être adoptées par le congrès. Après l'adoption du rapport politique présenté par le bureau politique sortant, ce fut le débat sur les perspectives, dont on trouvera des échos plus loin (p. 10-11). L'idée dominante fut de négocier, pour les cantonales et les régionales, en prenant pour base de négociation la « reconnaissance du peuple breton ». La presse a passé sous silence la partie internationale, le dimanche après-midi, malgré son intérêt. Y participaient trois personnalités représentant l'un les peuples d'Europe de l'Ouest, l'autre ceux d'Europe de l'Est, alors qu'un troisième intervenant témoignait au nom d'un peuple nié du Tiers-Monde, les Kurdes.

– Secrétaire général de l'**Alliance Libre Européenne** et du groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen, notre ami flamand Herman Verheirstraten, également membre du bureau politique de Volksunie, exposa la genèse de l'ALE et du groupe Arc-en-Ciel alors qu'en 1979, M. Coppieters, seul député du parti fédéraliste flamand, chercha des députés de même obédience pour former un groupe parlementaire (12 députés au minimum), nécessaire pour avoir des possibilités normales d'intervention. Jusqu'en 1989, les Verts intégrèrent ce groupe à dominante régionaliste-fédéraliste, avant que Waechter exige un groupe « vert-vert ». Aujourd'hui le groupe Arc-en-Ciel a 14 députés, dont Max Siméoni, (et 7 groupes linguistiques) et espère augmenter encore son effectif. Prudence et pragmatisme sont nécessaires pour trouver des partenaires nouveaux. C'est en mai 1984 que l'UDB a contacté le groupe Arc-en-Ciel, prélude à son adhésion à l'ALE, en 1987.



M. Verheirstraten (Alliance Libre européenne) et Shewki (Institut Kurdel).

– **Yolanda Vacaitis, lituanienne et responsable de la Maison des pays baltes à Paris,** tenta de soulever la chape qui s'est abattue sur les informations en provenance des républiques baltes, boycottées par la presse française, soucieuse de ne pas déplaire à Gorbatchev (?). Après la déclaration d'indépendance du 11 mars dernier le blocus soviétique, la situation s'est aggravée et il n'y a toujours pas de véritables négociations au fond. Le Parti communiste a éclaté, avec une branche pro-soviétique et une branche patriotique. En proie à de grosses difficultés, les Baltes n'ont plus leur unanimité du début et le président Vytautas Landsbergis, poète estimé et honnête, ne semble pas en mesure de négocier efficacement. Le KGB et les autres « forces du désordre » ne manquent pas d'aggraver la situation (même en surveillant les réfugiés en



Yolanda Vacaitis (Lituanie, Maison des Pays baltes).

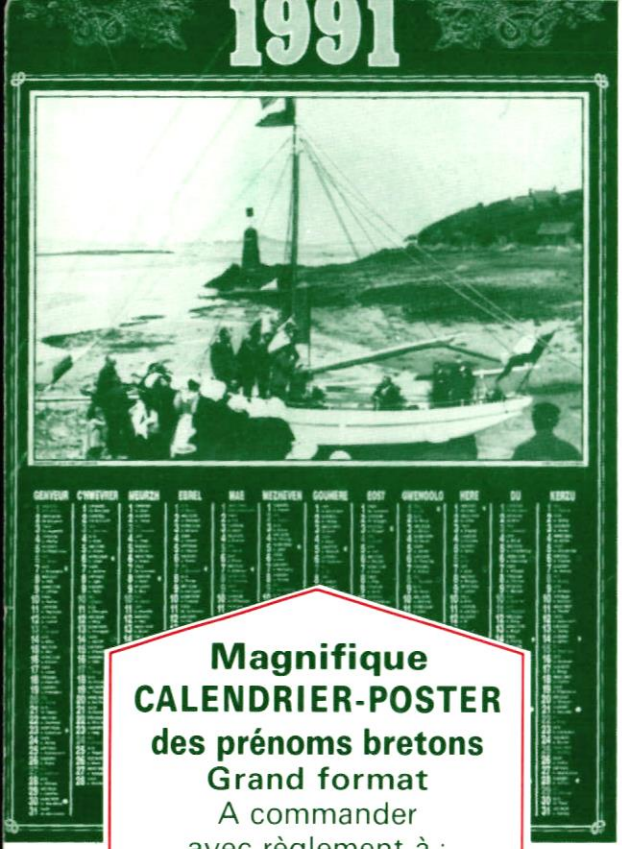
Europe de l'Ouest). La solution pourrait venir d'un nouvel affaiblissement du centre face aux revendications de souveraineté des peuples périphériques.

– **M. Shewki, l'un des responsables de l'institut kurde,** ami de l'UDB, évoqua la situation de son peuple de 15 à 20 millions d'habitants, dont le sort s'est encore aggravé avec la crise du Golfe. C'est sans doute les intérêts pétroliers qui ont empêché, dans les années 1920, l'émergence d'un Kurdistan indépendant. Concrètement, des Kurdes sont réfugiés à Piriac (44) et il s'agit, pour les communes bretonnes, d'accueillir une famille kurde, qui une fois installée, deviendra le plus rapidement autonome. **Appel concret, réalisable** (écrire au PB qui transmettra).

Après un bilan dressé par Herri Gourmelen, un « Bro Coz ma zadoù » impressionnant mit fin au congrès mais pas aux conversations amicales. Pour le nouveau bureau politique élu le midi, c'était la première réunion, avec, au menu, la CSG...



Une partie de l'assistance, très attentive.



Magnifique
CALENDRIER-POSTER
des prénoms bretons
Grand format
A commander
avec règlement à :
U.D.B., B.P. 203
56102 LORIENT Cedex
40 F le premier
30 F par calendrier en plus

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque)
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ J. Gros : « Le Trésor du breton parlé », 80 F.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ La Bretagne et les problèmes écologiques, 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à : P.P.B., BP 301, 22304 Lannion Cedex)

Ar bed Keltiek

TOUS LES LIVRES SUR LA **BRETAGNE** L'IRLANDE, L'ECOSSE, ETC... DISQUES CELTIQUES

LIVRES :

- Jakez Gaucher, « Histoire Chronologique des Pays Celtiques », 165 F.
- Hervé Jaouen, « Journal d'Irlande 1977-1989 », 100 F.
- Yann Gerven, « Bouklet ha Minellet », 72 F.
- Maryon Mac Donald, « We are not French », 500 F.
- Youenn Drezen, « Sizhun ar Breur Arturo », 50 F.
- Courtney Davis, « Symbols of the Grail », 50 F.

CASSETTES CDS

- Shaun Davey, « Derry Symphony », 85 F, CD 165 F.
- Clannad « Anam », 85 F, CD 165 F.
- Pennoù-Skoulm, 70 F.
- Kevrenn Alre, CD 135 F.
- Altan, « Red Crow », 85 F, CD 165 F.
- Gilles Servat, « Le Fleuve », CD 135 F.
- Dan ar Bras, « Songs », 85 F, CD 145 F.

INSTRUMENTS :

- Flûtes irl. : Ré, Mi, Mi b, 75 F ; Fa, 365 F ; Sol, 325 F ; La, 250 F ; Si b, 190 F ; Do, 95 F ; Low-Whistle, 515 F.
- Bombardes et binioù-kozh, J.-Luc Ollivier.

DIVERS :

- CELTIC CALENDAR (1/11/90→31/10/91) en anglais et langues celtiques (illustrations noir et blanc), 60 F.
- CELTICA, carte-poster des pays celtes, 100 F.
- CELTIC TAROT (Courtney Davis), 200 F.
- CELTIC T-SHIRTS 110 F, SWEATS 220 F.

EXPOS :

Quimper et Brest
Dessins et gouaches originales du Gallois Courtney Davis.

« AR BED KELTIEK »

2 rue du Roi Gradlon – 29000 QUIMPER – Tél. 98.95.42.82
(à côté de la cathédrale)
50 rue du Port – 56100 LORIENT – Tél. 97.21.71.16
Centre Culturel de Brest
Boulevard Clemenceau – 29200 BREST – Tél. 98.44.05.38

Les livres pour ceux qui aiment la BRETAGNE

LES ÉDITIONS BELTAN

43 rue Saint-Michel - 29190 BRASPARTS - ☎ 98.81.43.03

PRÉSENTENT :

■ **Collection « Les Bibliophiles de Bretagne »**
- Histoire (Galliou, Le Prohon, Frelaut, Cassard, Minois, Vallerie...), réédition de « L'Armorique Romaine ». (P. Galliou) début 1991.
- Ethnologie, sociologie (Le Guirriec, Guillou...).

■ **Collection écrite du peintre Maurice Le Scouëzec :**
- **Le Horn**
  Edition numérotée à 500 exemplaires – 17 reproductions ..... **490 F**
- Le voyage à Madagascar
  Edition numérotée à 500 exemplaires – 26 reproductions ..... **530 F**
- **Carnets et croquis**
  Edition numérotée à 500 exemplaires – 41 reproductions ..... **530 F**

■ **Cassettes : Relaxation « Terres Celtiques »** (M.S. Robert-Dantec)
- Les saisons, 4 séances de relaxation ayant pour thème l'imaginaire celtique **120 F**
- 2 cassettes de relaxation pour enfants de 3 à 8 ans, six séances d'application vécue de la relaxation dynamique en maternelle ..... **200 F**
- *Vient de paraître* : Initiation à la relaxation sophrologique ..... **90 F**

■ **Evocations de la Bretagne mystérieuse** (G.w. Le Scouëzec)
- Les 12 cassettes sont parues ..... (la cassette) **90 F**

Demandez-les à votre libraire et Diffusion Breiz à Spézet